

# RÉPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

## Organisation de la Société Civile



MOSSEP



Mouvement de Suivi des Services Publics

### PROMESSES ELECTORALES ET QUALITE DE DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS EN GUINEE

## Rapport d'évaluation

APPUI FINANCIER:



Conakry, Octobre 2016



# **DIRECTION DU PROJET**

## **Coordinateur du projet**

Fode Sanikayi KOUYATE, web activiste, blogueur, Président de l'ABLOGUI  
Bangaly Minatagbè CAMARA, Ingénieur Economiste, Directeur Exécutif, LEJEPAD  
Sekou KOUDOUNO, Président de Cellule Balai Citoyen

## **Directeur Technique**

Aly KOMAH, Ingénieur Statisticien-Démographe, LEJEPAD  
Aboubacar Sidiki MAGASSOUBA, Médecin, Balai Citoyen  
Ousmane Cissé, ingénieur informaticien, ABLOGUI  
Sally Bilaly Sow, blogueur, développeur, ABLOGUI

## **Responsable Financier**

Alsény Mabinty Bangoura, ABLOGUI  
Mohamed CISSE, Ingénieur Economiste, LEJEPAD  
François KOLIE, Ingénieur Economiste

## **Équipe de rédaction**

Aly KOMAH, Ingénieur Statisticien-Démographe  
Aboubacar Sidiki MAGASSOUBA, Médecin, Balai Citoyen  
Mamady 1 CISSE, ingénieur Economiste  
Bangaly Minatagbè CAMARA, Economiste  
Sékou CAMARA, Sociologue  
Mamadou Alpha Diallo, journaliste, blogueur  
Fodé Sanikayi Kouyate, blogueur

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
ABBREVIATION.....	8
RESUME DU RAPPORT .....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET METHODOLOGIE .....</b>	<b>9</b>
<b>A. Contexte.....</b>	<b>12</b>
Présentation du pays .....	12
Justification.....	12
Cadre institutionnel.....	13
Objectifs .....	13
Résultats attendus .....	13
<b>B. Méthodologies .....</b>	<b>15</b>
<b>I. Méthodologie de Suivi- Evaluation des promesses de campagne : LAHIDI .....</b>	<b>15</b>
L'approche méthodologique .....	15
Ouverture des données.....	15
Délimitation du périmètre de suivi et d'évaluation des promesses:.....	15
Collecte des promesses .....	15
Mécanisme d'évaluation .....	16
<b>II. Enquête sur suivi de la qualité de la délivrance des services publics (Education, Santé et travaux publics).....</b>	<b>17</b>
Les phases de l'enquête .....	17
a. La phasedeconception.....	17
b. La phasedecollectedesdonnées.....	17
c. La phasedeTraitementdesdonnées.....	18
d. PhasedeRédactionFinal .....	18
Champ del'étude .....	18
Typed'enquêteetPopulationcible.....	18
Outilsdecollecte .....	18
a. Questionnaire ménage.....	18
b. Questionnairebénéficiaire de l'Education .....	18
c. Questionnaire sur la délivrance des services de l'éducation et la satisfaction des parents.....	18
d. Questionnaire sur la délivrance des services de la santé .....	19
e. Questionnaire sur la délivrance des services de travaux publics .....	19
b. Manueldesagentsdeterrain.....	19
Echantillonnage .....	19
a. Basedesonstage.....	19
b. Taille de l'échantillon .....	19
c. Procédure de tirage de l'échantillon.....	19
Enquêtepilote .....	20
Organisationdelacollecte .....	20
a. Formation des personnels de l'enquête .....	20
b. Lepersonnel de l'enquête.....	21
c. Supervisiondelacollectedesdonnéesetcontrôledequalité .....	21
Traitementetanalysedesdonnées.....	21
<b>CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DU SITE WEB LAHIDI SUR LES PROMESSES DU PRESIDENT ALPHA CONDE ET DE SON GOUVERNEMENT .....</b>	<b>22</b>
Conception de la plateforme technologique LAHIDI.....	22
1. Accueil .....	23
2. Toutes les promesses .....	24
3. Médiathèque .....	24
4. Langues .....	25
5. Blog.....	25
6. Participez.....	25
Examen et validation de la plateforme LAHIDI .....	25
Les promesses faites par le Président Alpha Condé et son Gouvernement.....	26
Stratégie de communication.....	27
1. Réseaux sociaux .....	27
2. Emissions Radios.....	27
3. Reportage et émission TV .....	28
4. Blog de Lahidi : .....	28
5. Presse en ligne:.....	28
6. Spot audio et vidéo.....	28
Plaidoyer.....	29
Perspectives .....	29
<b>CHAPITRE 3 : SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES SERVICES DE L'EDUCATION .....</b>	<b>30</b>
3.1. Aptitude des bénéficiaires à lire et écrire en français .....	30
3.2. Aptitude des bénéficiaires à lire et écrire dans une autre langue .....	31
3.3. Statut de fréquentation scolaire en 2014/2015 et 2015/2016 des bénéficiaires .....	31
3.4. Type d'école fréquentée en 2014/2015 .....	32
3.5. Type d'école fréquentée en 2015/2016 .....	32
3.6. Niveau d'instruction des bénéficiaires .....	33

3.7. Niveau de satisfaction des bénéficiaires des services de l'éducation sur la disponibilité des fournitures scolaires .....	34
3.8. Satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de l'enseignement .....	36
3.9. Manque d'enseignant .....	37
3.10. Perception sur l'effectif des élèves dans les salles de classe (effectif pléthorique).....	38
3.11. Disponibilité des enseignants à des heures de cours (absence répétée) .....	39
3.12. Renvoi répété des élèves pour des raisons non fondées .....	40
3.13. Disponibilité et la qualité des toilettes.....	41
3.14. La fréquence de cotisation à l'école .....	42
3.15. Satisfaction des bénéficiaires sur l'état des salles de classe .....	43
3.16. Maltraitance physique des bénéficiaires.....	44
3.17. Satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de formation.....	45
3.18. Niveau de satisfaction globale des bénéficiaires des services .....	46
<b>CHAPITRE 4 : SERVICES DE L'EDUCATION.....</b>	<b>47</b>
4.1. Statut de visite d'une école au cours de l'année scolaire 2015/2016 .....	47
4.2. Type d'école visitée .....	48
4.3. Le principal guide pour rencontrer les responsables des écoles .....	49
4.4. Niveau de satisfaction de l'accueil par le service d'accueil de l'école .....	50
4.5. Niveau de satisfaction de l'accueil par les responsables de direction de l'école.....	51
4.6. Environnement de l'école pour l'enseignement .....	51
4.7. Obtention des informations sur ses enfants par les responsables de l'école .....	52
4.8. Comportement du corps enseignant lors de la visite .....	54
4.9. Comportement des responsables de direction lors de la visite.....	55
4.10. Associé à la prise des décisions concernant l'éducation des enfants (Q20).....	56
4.11. Existence d'un canal de communication avec l'école .....	57
4.12. Niveau de satisfaction des services demandés.....	58
4.13. Disponibilité d'un enseignant répétiteur pour les enfants.....	59
<b>CHAPITRE 5 : DELIVRANCE DES SERVICES DE SANTE .....</b>	<b>59</b>
Attitude des professionnels de santé à l'égard des bénéficiaires de soins et leur degré d'information en matière de santé .....	59
Bien-être des bénéficiaires dans les structures de soins .....	60
Niveau de collaboration des bénéficiaires avec les professionnels de santé et le partage de l'information médicale .....	61
Niveau de la relation soignant-malade .....	62
Principaux canaux d'information des bénéficiaires en matière de sante.....	64
Moyen de déplacement utilisé pour aller dans les structures de soins .....	65
Problèmes liés aux frais de soins et l'application des tarifs réglementaires dans les structures de santé .....	66
<b>CHAPITRE 6 : DELIVRANCE DES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.....</b>	<b>67</b>
Accueil dans les services des travaux publics .....	67
Situation des logements, frais de location, sécuritaires et besoins des usagers dans les lieux d'habitation .....	68
Les services de transports couramment utilisés par les bénéficiaires pour leurs activités quotidiennes .....	70
Attitude des bénéficiaires dans la gestion des déchets ménagers et disponibilité des infrastructures publiques (toilettes, bâtiments, maisons d'accueils ..).....	70
Satisfaction des bénéficiaires sur la desserte en électricité et en eau .....	72
Etat des infrastructures routières .....	74

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>7</b>
<b>ABBREVIATION .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>9</b>
<b>A. Contexte .....</b>	<b>12</b>
<b>B. Méthodologies.....</b>	<b>15</b>
Tableau1.1 : Répartition del'échantillon des ménages .....	20
<b>CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DU SITE WEB LAHIDI SUR LES PROMESSES DU PRESIDENT ALPHA CONDE ET DE SON GOUVERNEMENT .....</b>	<b>22</b>
Tableau 2.1 : Répartition du nombre de promesses par secteur.....	27
<b>CHAPITRE 3 : SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES SERVICES DE L'EDUCATION .....</b>	<b>30</b>
Tableau 3.1 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur aptitude à lire et à écrire en français par milieu de résidence et région administrative .....	30
Tableau 3.2 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur aptitude à lire et à écrire dans une autre langue par milieu de résidence et région administrative .....	31
Tableau 3.3 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le statut de fréquentation scolaire en 2014/2015 par milieu de résidence et région administrative .....	31
Tableau 3.4 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le type d'école fréquentée en 2014/2015 par milieu de résidence et région administrative .....	32
Tableau 3.5: Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de l'enseignement reçu par cycle scolaire .....	36
Tableau 3.6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur le manque des enseignants par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	37
Tableau 3.7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur perception sur le nombre d'élèves dans les salles de classe par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	38
Tableau 3.8 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des toilettes par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	41
Tableau 3.9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la fréquence de cotisation à l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	42
Tableau 3.10 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur l'état des salles de classe par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	43
Tableau 3.11 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la perception sur la maltraitance physique à l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	44
Graphique 3.9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction globale de l'éducation par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	46
<b>CHAPITRE 4 : SERVICES DE L'EDUCATION.....</b>	<b>47</b>
Tableau 4.1 : Répartition (%) des parents d'élève selon le statut de visite des écoles au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence .....	47

Tableau 4.2 : Répartition (%) des parents d'élève selon le type du principal guide ayant permis de rencontrer les responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence et le cycle scolaire.....	49
Tableau 4.3 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction de l'accueil par le service d'accueil de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	50
Tableau 4.4 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction de l'accueil par les responsables de direction de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	51
Tableau 4.5 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction sur l'obtention des informations sur ses enfants sans être obligé de demander aux responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	53
Tableau 4.6 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction sur l'obtention des informations sur ses enfants après la demande aux responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	54
Tableau 4.7 : Répartition (%) des parents d'élève selon la perception sur le comportement du corps enseignant lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire .....	55
Tableau 4.8 : Répartition (%) des parents d'élève selon la perception sur le comportement des responsables de direction de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	56
Graphique 4.9 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau d'association sur la prise des décisions concernant l'éducation des enfants par le cycle scolaire.....	57

## **CHAPITRE 5 : DELIVRANCE DES SERVICES DE SANTE ..... 59**

Tableau 5.1 : Comportement du médecin vis a vis du patient.....	60
Tableau 5.2 : Confort du patient à l'hôpital .....	61
Tableau 5.3 : Qualité des soins et prise de décision .....	62
Tableau 5.4 : Communication entre personnels et malades .....	64
Tableau 5.5 : Frais de soins et promesses dans la santé maternelle et infantile .....	66

## **CHAPITRE 6 : DELIVRANCE DES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS..... 67**

Tableau 6.1: Habitations et besoins en logements sociaux .....	69
Tableau 6.2 : Disponibilité des services de transport .....	70
Tableau 6.3 : Gestion des déchets .....	71
Tableau 6.4 : Desserte en électricité et en eau.....	73
Tableau 6.5 : Etat des routes et praticabilité .....	74

<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>7</b>
<b>ABBREVIATION</b> .....	<b>8</b>
<b>PREFACE</b> .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>9</b>
<b>A. Contexte</b> .....	<b>12</b>
<b>B. Méthodologies</b> .....	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DU SITE WEB LAHIDI SUR LES PROMESSES DU PRESIDENT ALPHA CONDE ET DE SON GOUVERNEMENT</b> .....	<b>22</b>
Graphique 2.1 : Répartition des promesses selon les secteurs.....	26
<b>CHAPITRE 3 : SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES SERVICES DE L'EDUCATION</b> .....	<b>30</b>
Graphique 3.1 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le type d'école fréquentée en 2015/2016 par milieu de résidence et région administrative.....	32
Graphique 3.2 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau d'instruction par milieu de résidence et région administrative.....	33
Graphique 3.3 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des fournitures scolaires par région administrative, milieu de résidence.....	34
Graphique 3.4 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des fournitures scolaires par type d'école et le cycle scolaire.....	35
Graphique 3.5 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de l'enseignement reçu par région administrative, milieu de résidence.....	36
Graphique 3.6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la satisfaction sur la disponibilité des enseignants à des heures de cours par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	39
Graphique 3.7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la perception sur le renvoi répété pour des raisons non fondées par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	40
Graphique 3.8 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de la formation reçue par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	45
<b>CHAPITRE 4 : SERVICES DE L'EDUCATION</b> .....	<b>47</b>
Graphique 4.1 : Répartition (%) des parents d'élève selon le type d'école visitée au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence.....	48
Graphique 4.2 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction la qualité de l'environnement de l'étude lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	52
Graphique 4.4 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau d'association sur la prise des décisions concernant l'éducation des enfants par région administrative et milieu de résidence.....	56
Graphique 4.5 : Répartition (%) des parents d'élève selon l'existence d'un canal de communication avec l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école.....	57
Graphique 4.6 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction des services demandés lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	58
Graphique 4.7 : Répartition (%) des parents d'élève selon la disponibilité d'un répétiteur pour les enfants niveau de satisfaction des services demandés lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire.....	59
<b>CHAPITRE 5 : DELIVRANCE DES SERVICES DE SANTE</b> .....	<b>59</b>
Graphique 5.1: prise en charge du médecin.....	63
Graphique 5.2 : Moyen de transport pour arriver à l'hôpital.....	65
Graphique 5.3 : Confidentialité dans la prise en charge.....	66
Graphique 5.4 : Dépenses pour dernier accouchement.....	67
<b>CHAPITRE 6 : DELIVRANCE DES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS</b> .....	<b>67</b>
Graphique 6.1 : Accueil dans les services publics.....	68
Graphique 6.2 : L'état des bâtiments des services publics.....	71
Graphique 6.3 : Eclairage des rues.....	72

## **ABBREVIATION**

**ABLOGUI;** Association des Blogueurs de Guinée

**EDS-MICS:** Enquête Démographique et de Santé

**ELEP** : Enquête Légère de l'Evaluation de la Pauvreté

**EIBEP** : Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté

**EIBEC** : Enquête Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages avec Module Budget et Consommation

**ESIP** : Enquête Sur les Informations Prioritaires

**LEJEPAD** : Leadership Jeune pour la Paix et le Développement en Afrique

**INS** : Institut National de la Statistique

**MOSSEP** : Mouvement de Suivi des Services Publics

**ODD** : Objectifs pour le Développement Durable

**OMD** : Objectifs Millénaire pour le Développement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONUDI** : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

**OSIWA** : Open Society Initiative for West Africa

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PRG** : Présidence de la République de Guinée

**QUIBB** : Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien Etre

**RGPH** : Recensement Général de Population et de l'Habitation

**ZD** : Zone de Dénombrement



## Résumé

Le Mouvement pour le Suivi du Service Public est une synergie de quatre organisations de la Société Civile Guinéenne à savoir l'Association des Blogueurs de Guinée (Ablogui), le Leadership Jeune pour la Paix et le Développement en Afrique (LEJEPAD), La Cellule du Balai Citoyen de Guinée et La Muse. Grâce au soutien financier de la Fondation OSIWA, chacune de ces organisations a réalisé une activité dans le cadre du contrôle citoyen de l'action publique et de la lutte contre la corruption. Ainsi:

Ablogui à travers la plateforme Lahidi assure le suivi et l'évaluation des promesses du président de la République et de son gouvernement;

Lejepad et la Cellule du Balai Citoyen de Guinée font l'évaluation de la qualité de délivrance des services publics (Éducation, Santé, Travaux Publics) à travers une étude menée à Conakry et à Faranah;

La Muse s'occupe de la mobilisation des citoyens pour un changement de mentalités à travers l'art.

### 1) Évaluer le respect des engagements de campagne du Président de la République

Ce projet intitulé Lahidi "promesses en langue Soussou" a permis la création d'une plateforme web sur laquelle les promesses du présent de la République et de son gouvernement sont suivies et analysées. A ce jour, les résultats suivants ont été atteints:

Trois membres du MoSSeP ont participé à l'atelier technique de suivi des promesses électorales à Cotonou au Bénin

- La plateforme [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org) a été conçue et l'ensemble des promesses collectées y ont été intégrées. Ces promesses réparties par secteur d'activités ont été rendues accessibles au public
- Des formulaires de collectes et une base de données des promesses ont été créés pour permettre aux citoyens de participer à la collecte des promesses. Cette stratégie participative a permis d'impliquer les citoyens au processus de collecte des promesses
- Au total, 68 promesses ont été répertoriées via les citoyens
- Un total, de 418 promesses du Président Alpha Condé et de son gouvernement ont été collectées, analysées et intégrées à la plateforme [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org)
- Une méthodologie de suivi des promesses électorales a été définie: cette méthodologie a consisté à définir les verdicts d'évaluation, l'analyse des documents de base à savoir le Programme de gouvernance 2015-2020 du Président Alpha CONDE et la Déclaration de politique générale du Premier Ministre. Cette analyse a permis de recenser au total 418 promesses réparties sur 21 secteurs. Le suivi du niveau de réalisation de ces promesses est en cours sur le terrain et auprès des départements ministériels concernés.
- Une équipe de 12 blogueurs a été engagée sur le projet et ont permis de réaliser ces résultats
- Un atelier d'examen et de validation de la plateforme a été organisé. Cet atelier qui a réuni 50 participants issus de la société civile et de la presse a permis d'apporter un regard critique sur la plateforme avant de la valider.

- Un spot vidéo a été conçu et mis en ligne pour faire la promotion du site auprès du grand public et sensibiliser les autorités sur la nécessité de collaborer avec le MoSSeP dans la mise en oeuvre de ce projet. Plus de 89.400 personnes ont visionné la vidéo sur les réseaux sociaux. Un spot audio a également fait l'objet d'une large diffusion sur la Radio Espace fm
- Toujours dans le volet communication, l'équipe LAHIDI a participé à plusieurs émissions radiodiffusées et télévisées tant nationales qu'internationales pour parler du MoSSeP en général et du projet LAHIDI en particulier. Plusieurs médias ont également écrits des articles de presse sur LAHIDI.

## **2) Evaluer la qualité de la délivrance du service public de la santé, de l'éducation et des travaux publics**

Le suivi de la qualité de la délivrance des services publics de l'éducation a été mené dans les régions de Conakry et de Faranah pour appréhender la satisfaction des ménages par rapport aux services rendus par l'éducation, la santé et les travaux publics.

L'approche utilisée dans cette évaluation a permis recueillir toutes informations pertinentes concernant la délivrance de ces services.

Sur le plan de la santé, plus 50% des enquêtés ont accès à une structure de soins, mais cette accessibilité est variable selon le milieu rural et le milieu urbain. Les demandes des malades par rapport à leur situation sanitaire ont été répondues à 42.9% à Conakry alors qu'à Faranah elle n'a été que de 38.4%. Le service de transport pour tous les patients en situation d'urgence n'est pas effectivement opérationnel, il fonctionne relativement pour les femmes enceinte par endroits. La population est informée de la gratuité de la césarienne et de l'accouchement dans plus de 70% des cas ; malheureusement cette décision n'est pas tout à fait appliquée.

Sur le plan de la communication, la radio et la télévision restent les moyens de communications les plus utilisées à Conakry avec respectivement 41.6% et 38.3% , alors que dans la région de Faranah le moyen d'information le plus sûr demeure la radio rurale avec 58.5% mettant ainsi en exergue un déficit criard voir même absence d'outil de communication entre le personnel de santé et les malades dans plus de 80% des cas auprès des gens enquêtés au niveau des deux régions administratives. Près de 40% des enquêtés ont déclaré de ne pas différencier directement le personnel de l'hôpital et celui du centre de santé.

En ce qui concerne les travaux publics, les domaines abordés dans ce secteur concernent, les ressources humaines impliquées, l'accessibilité à l'eau, l'électricité, la situation des routes et la gestion des déchets. Il ressort que l'accueil des usagers est relativement satisfaisant dans ces services (32.69% à Conakry et 18.16% à Faranah). Les logements sociaux sont rares et ceux qui existent sont au monopole des certains cadres dont d'autres sont à la retraite. Nombreux sont les citoyens qui vivent dans des maisons louées soit 79%. Ce qui relance l'épineux débat des maisons sociaux sollicités par 56.6% des concitoyens résidant à Conakry contre 60.4% à Faranah.

L'insalubrité demeure gros problème, les poubelle publics sont rares (23,4% a Conakry et 14,5% à Faranah) , les toilettes publics dans une proportion d'absentéisme de plus de 90% et

les canaux d'évacuations d'eau qui sont quasiment inexistantes avec 78.5% à Conakry et 82.2% à Faranah. Selon 79,5% des enquêtes la desserte en électricité s'est relativement améliorée à Conakry, cependant cette proportion est de 35% à Faranah. La mise en place des compteurs prépayés est mal vue par la population pratiquement 5,9% et 22,0% sont favorables à cette idée respectivement à Conakry et à Faranah. Concernant l'état des routes, 88,4% ont jugé les routes de mauvais et non durables.

### **3) Contribuer au changement de mentalités et de comportements des citoyens et des décideurs par rapport à la gestion des services publics**

Pour atteindre cet objectif, la Muse a prévu la réalisation de trois (3) courtes vidéos, trois (3) caricatures numérisées et deux (2) reportages avec caméras cachées traitant des sujets sur des actes de corruption. Ces créations seront diffusées via les réseaux sociaux pour toucher, sensibiliser, mobiliser et exiger une loi anti-corruption mais aussi des actes anti-corruption. Aujourd'hui, une première vidéo de 10 minutes dénonçant la corruption a été réalisée. Elle sera prochainement diffusée.

### **4) Mobiliser les citoyens Guinéens pour exiger l'adoption de la loi contre la corruption, lors de la session des lois 2016**

Un consultant a été recruté pour analyser l'avant-projet de loi portant prévention et répression de la corruption et des pratiques assimilées en République de Guinée. Et avec la contribution de la Ligue des Démocrates Réformistes de Guinée (<http://www.guinee-plurielle.com>) les résultats de cette analyse sont annexés à ce rapport. Malheureusement, le gouvernement n'a pas transmis le projet loi à l'Assemblée Nationale lors de la session des lois courant avril, mai et juin 2016. Le Mossep compte relancer la mobilisation pour la session des lois de 2017.

## **CHAPITRE I : CONTEXTE ET METHODOLOGIE**

### **A. Contexte**

#### **Présentation du pays**

La République de Guinée est située au sud-ouest de l'Afrique Occidentale couvre une superficie de 245.857 km<sup>2</sup>. Elle est subdivisée sur le plan écologique en quatre (4) Régions naturelles (la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière) et sur le plan administratif en 8 régions administratives (Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré) à l'intérieur desquelles se trouvent 33 préfectures, 38 communes urbaines et 342 sous-préfectures/Communes.

Le service public est une notion qui englobe l'ensemble des prestations relatives à la santé, l'éducation, les infrastructures, la fourniture d'eau et d'électricité, la justice, la sécurité des hommes et leurs biens. L'assurance de ces services peut être le fait du pouvoir public lui-même ou d'un établissement privé ayant bénéficié de la cession des services publics.

#### **Justification**

En Guinée, l'offre de service public reste un défi majeur à relever surtout que le pays cherche encore à dénouer avec l'omniprésence de l'Etat dans les différents secteurs de l'économie sans oublier la culture de laisser aller qui caractérise les citoyens soit par méconnaissance des textes soit par ancrage d'une mauvaise habitude. Ces comportements sont symptomatiques d'un état à faible niveau de développement comme en font foi les indicateurs de développement humain. En substance, selon le classement 2015 du PNUD sur le développement humain, la Guinée occupe la 182<sup>ème</sup> place sur 188. Le pays évolue encore avec un Produit National Brut de moins de 500 USD (470) par an et par habitant, la valeur de l'Indice Développement Humain reste 0.411, l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel se situe à 0.425 et tous ces indicateurs justifient un taux de pauvreté de 55,2%.

Face à tous ces poids sociaux, les mesures de rigueur récemment annoncées par le gouvernement ont été sévèrement critiquées et rejetées par les différentes organisations de défense de droit des travailleurs et des citoyens. Malgré les explications du gouvernement à travers certains canaux de communication, tardive ou insuffisante, la pression sociale reste vive et les pouvoirs publics se heurtent de plus en plus aux exigences populaires ; des syndicats, enseignants contractuels, universités privées, consommateurs d'électricité aux fonctionnaires de l'administration publique, la tendance reste la même.

Vu tous ces facteurs dans un contexte de limitation des ressources nécessaires, l'instauration d'un cadre permanent de dialogue social, l'amélioration de la gouvernance et de l'offre de services publics deviennent indispensables pour apaiser ces tensions sociales et amener les citoyens à comprendre les contraintes liées à leur satisfaction mais aussi les gouvernants à respecter leurs engagements de campagne et de politique générale.

Compte tenu de l'importance du volet gouvernance dans la politique actuelle du Gouvernement et la place de la gestion axée sur les résultats, il a été recommandé qu'une enquête soit réalisée périodiquement, avec des outils de collecte allégés, pour évaluer l'efficacité des services de l'éducation, de la santé, des travaux publics ainsi que le suivi des promesses de campagne de l'élection présidentielle de 2015. Ce projet sur le suivi des services publics et celui des

promesses électorales se positionnent comme un instrument de suivi et d'évaluation du nouveau régime guinéen.

Ce projet est composé de trois volets. Il s'agit de :

- Suivi et évaluation des promesses de campagne ;
- Enquête sur l'évaluation de la qualité de délivrance des services publics de l'éducation ;
- Enquête sur l'évaluation de la qualité de délivrance des services publics de la santé et des travaux publics.

### **Cadre institutionnel**

L'agence d'exécution de ce projet est le MOSSEP (Mouvement de Suivi des Services Publics). Il est composé des ONG suivantes : le LEJEPAD « Leadership Jeune pour la Paix et le Développement en Afrique (LEJEPAD-Guinée) », la Cellule du Balai Citoyen de Guinée, La MUSE et ABLOGUI « Association des Blogueurs de Guinée ». Le MOSSEP coordonnera toutes les activités et travaillera de façon participative avec tous les acteurs impliqués. Il est aussi responsable de l'organisation des différents séminaires, atelier et toutes autres activités de conception, de collecte, de traitement et d'analyse des données entrant dans le cadre du présent travail. L'ONG porteuse du MOSSEP est ABLOGUI.

L'encadrement du projet a été assuré par :

- Une coordination nationale;
- Trois coordinations sectorielles
- Trois directions techniques,
- Un service administratif et financier

Le MOSSEP a assuré

- L'Élaboration des outils de collecte des données ;
- La conception de la méthodologie de l'étude ;
- La constitution de la base de sondage de l'étude;
- La conception du site web Lahidi.org
- L'organisation des ateliers méthodologiques, de validation des documents techniques avant la collecte des données et de la restitution des résultats ;
- Le recrutement et la formation des agents de terrain ;
- La collecte des données;
- Le suivi et la supervision de l'enquête ;
- Le traitement et l'analyse des données ;
- La rédaction du rapport.

### **Objectifs**

L'objectif général de ce projet de MOSSEP est de :

- Fournir au Gouvernement guinéen et aux partenaires intervenant dans les secteurs de l'éducation, la santé et les travaux publics les informations nécessaires pour apprécier objectivement les performances des services publics au cours de la période 2015-2016 ;
- Interpeller les politiques sur le devoir du respect des engagements électoraux faits par le président de la République et son Gouvernement au cours de la campagne pour la présidentielle de 2015.

### **Résultats attendus**

Les résultats attendus au cours et à la fin de ce projet sont les suivants :

- ✚ Répertorier et rendre accessible au public via une plateforme Web ([www.lahidi.org](http://www.lahidi.org)), tous les engagements électoraux et ceux en cours de mandat du Président de la République et de son Gouvernement ;
- ✚ Suivre et évaluer de façon indépendante le niveau de réalisation de ces engagements ;
- ✚ Permettre aux citoyens d'apprécier objectivement les performances du Président et de son Gouvernement;
- ✚ Elaborer et valider les procédures, supports et notes techniques pour la collecte des données auprès des groupes cibles de l'enquête ;
- ✚ Réaliser la collecte des données auprès d'un échantillon représentatif des ménages pour appréhender la demande et la satisfaction des bénéficiaires de l'éducation, de la santé et de travaux publics dans les régions de Conakry et Faranah ;
- ✚ Elaborer des rapports périodiques sur l'évolution des activités du projet MOSSEP ;
- ✚ Produire une base de données actualisées et disponible pour améliorer les capacités de suivi-évaluation, de services publics au niveau des régions pilotes;
- ✚ Elaborer le rapport préliminaire de synthèse des résultats du projet ;
- ✚ Elaborer le rapport final de l'enquête qui inclut la conclusion et les recommandations (Rapport sous format papier et électronique) ;
- ✚ Mener des plaidoyers auprès du Gouvernement pour la réalisation des promesses.

## **B. Méthodologies**

Cette partie décrit les différentes approches méthodologiques réalisées pour la mise en œuvre de ce projet MOSSEP.

### **I. Méthodologie de Suivi- Evaluation des promesses de campagne : LAHIDI**

La mise en œuvre de LAHIDI nécessite une approche participative, inclusive et ouverte. Notre méthodologie de collecte et d'évaluation des promesses est enrichie de plusieurs expériences réussies dans la sous-région.

#### **L'approche méthodologique**

L'approche participative et inclusive a été privilégiée pour la mise en œuvre du site web LAHIDI.ORG. Cette approche a consisté à impliquer toutes les parties prenantes de la vie politique, économique et sociale du pays. Des échanges ont eu lieu avec des acteurs de la société civile, des députés de tout bord politique et des départements ministériels. Une lettre d'information sur le MOSSEP et une copie des promesses répertoriées lors de la campagne présidentielle ont été adressées au Premier Ministre, au Ministre Porte-parole du Gouvernement et au Ministre de la citoyenneté.

Suite à cette demande de collaboration, le MOSSEP a eu un entretien fructueux avec le cabinet de la primature le 31 août 2016.

#### **Ouverture des données**

Cette approche vise à rendre accessible au public via les canaux de communication (site Web, réseaux sociaux...) des engagements pris par le Président de la République et son Gouvernement. Elle permet d'interagir avec les citoyens. Elle facilite une meilleure compréhension des promesses et des actions gouvernementales qui concourent à leur réalisation.

#### **Délimitation du périmètre de suivi et d'évaluation des promesses:**

Seules les promesses faites par le Président Alpha Condé lors de la campagne électorale de 2015 et celles faites par lui dans le courant de son mandat jusqu'en 2020 sont prises en compte. Ce suivi est élargi aux annonces faites par son gouvernement, au projet de société du président Alpha Condé ainsi que sur la déclaration de politique générale du Premier Ministre.

#### **Collecte des promesses**

Les promesses répertoriées pour la mise en œuvre de LAHIDI sont les résultats d'une analyse approfondie du projet de société du Président Alpha Condé et de la déclaration de politique générale du Premier Ministre. Ces documents de base sont respectivement intitulés **“Programme de gouvernance 2015-2020”** et **Déclaration de politique générale du Premier Ministre Mamady Youla**. Aussi, il y a plusieurs autres sources crédibles de promesses du Président ou de son gouvernement notamment les médias publics et privés. La promesse est répertoriée et suivie dès qu'elle répond à une attente ou une préoccupation des populations. Par conséquent, le nombre de promesses à suivre et à évaluer au fur et mesure est évolutif. Des outils participatifs de collecte de promesses à savoir des formulaires en ligne ont été conçus et diffusés sur les sites web et les réseaux sociaux. Cette démarche participative a permis de recenser 68 promesses faites par le Président Alpha Condé. Après vérification, ces promesses étaient soit déjà citées dans les médias ou mentionnées dans son projet de société.

## Mécanisme d'évaluation

Le mécanisme d'évaluation de LAHIDI est basé sur la vérification des faits (le fact checking) en les confrontant aux versions officielles du Gouvernement. Les investigations sont menées avec la collaboration des points focaux (des spécialistes d'un domaine déterminé), des citoyens, et des réseaux d'organisation de la société civile. Les verdicts suivants seront graduellement attribués, en toute indépendance, à chacune des promesses:

- ✓ **En cours d'évaluation:** C'est le verdict par défaut. Toute promesse affichée sur la plateforme est d'abord classée dans cette catégorie. Cela prend le temps nécessaire pour sa vérification ;
- ✓ **En cours de réalisation :** Un ou plusieurs actes ont été posés pour la réalisation de l'engagement. Mais le processus n'est pas encore terminé ;
- ✓ **Dans le délai :** ce verdict est attribué aux promesses dont la période de réalisation a été clairement définie et la réalisation a été faite dans ce délai prévu.
- ✓ **En retard :** La réalisation de la promesse a débuté mais elle est en retard par rapport au délai prévu pour la finalisation.
- ✓ **Compromis :** Il y a de forte chance que l'engagement ne soit pas tenu. Le verdict explique aussi l'état d'une promesse bloquée en cours de réalisation.
- ✓ **Tenu :** Quand la promesse a été effectivement réalisée.
- ✓ **Non tenu :** La promesse n'est pas tenue et ne pourra pas ou plus l'être. Elle a été abandonnée sans qu'aucun acte ne soit posé durant le mandat du Président.
- ✓ **Partiellement tenu :** La promesse a été partiellement tenue. Selon la nature de la promesse, quelques actes satisfaisants ont été posés mais il est resté des actes ou des activités à réaliser pour son parachèvement.
- ✓ **Toujours tenu :** est attribué aux promesses (une décision d'interdiction par exemple) qui sont ténues au moment de l'évaluation. Mais il y a des risques qu'elles ne soient pas tenues à un moment donné en raison d'un manque de rigueur. Donc un laxisme ou un relâchement bien que la décision reste en vigueur.
- ✓ **Imprécis :** Promesse vague et difficile à évaluer ou qui nécessite une explication plus claire des départements spécialisés pour nous permettre de comprendre les mécanismes de mise en œuvre.



## II. Enquête sur suivi de la qualité de la délivrance des services publics (Education, Santé et travaux publics)

Les informations relatives au suivi de la délivrance des services publics de l'éducation, de la santé et des travaux publics ont été collectées pour la période 2015/2016 dans deux régions administratives pilotes (Conakry et Faranah). L'unité statistique d'échantillonnage est le ménage. A la base, il s'agit d'un échantillon de ménage représentatif au niveau de chaque région administrative de l'étude.

Pour rappel, le ménage est composé d'une personne ou d'un ensemble de personnes vivant sous un même toit sous l'autorité d'une personne appelée chef de ménage et partageant le même repas.

### Les phases de l'enquête

La présente enquête a privilégié une approche quantitative. Elle a utilisé cinq types de questionnaires. Ces questionnaires ont été administrés au chef de ménage et aux bénéficiaires directs des services de l'éducation de l'enseignement pré-universitaire vivant dans le ménage. Les questionnaires ont été administrés par interview directe (entretien individuel).

La réalisation de l'enquête s'est étendue sur 4 phases :

#### *a. La phase de conception.*

C'est la phase préparatoire ou de conception, elle a concerné l'élaboration des outils de collecte et la validation de la méthodologie globale d'intervention, la production du plan de sondage ainsi que le tirage de l'échantillon.

Cette phase regroupe les opérations préalables au démarrage de l'enquête:

- ✚ Conception des outils de collecte (questionnaires, fiche d'entretien avec les services externes, manuel des agents de terrain)
- ✚ Elaboration du plan de sondage et tirage de l'échantillon;
- ✚ Validation des outils méthodologiques;
- ✚ Réalisation de l'enquête pilote et correction des outils méthodologiques
- ✚ Préparation du plan de sensibilisation;
- ✚ Conception du plan de tabulation et du plan d'analyse;
- ✚ Elaboration du programme de saisie sous le logiciel CSPRO ;
- ✚ Préparation des kits des agents de terrain (matériels);
- ✚ La mobilisation des moyens requis pour la collecte des données (matériel fongible, moyens humains et moyens financiers) ;
- ✚ Recrutement et formation des agents de terrain;
- ✚ Constitution des équipes d'enquête (enquêteurs, chefs d'équipe, superviseurs);

Cette phase a impliqué l'ensemble du personnel de conception de MOSSEP ; elle a duré 20 jours.

#### *b. La phase de collecte des données.*

Cette phase a regroupé les opérations suivantes:

- ✚ Déploiement des agents enquêteurs, chefs d'équipe sur le terrain ;
- ✚ Reconnaissance des zones d'enquête par les agents de terrain ;
- ✚ Collecte des données auprès des ménages

La durée effective de cette phase a été de 24 jours.

### ***c. La phase de Traitement des données***

Les étapes de cette phase sont les suivantes:

- + Recrutement et formation des agents de codification et de vérification;
- + Codification et vérification des données;
- + Recrutement et formation des opérateurs de saisies;
- + Saisie des données;
- + Apurement des données ;
- + Production des tableaux avec les indicateurs Cette phase a duré 20 jours.

### ***d. Phase de Rédaction Final***

Elle a duré 24 jours sous la responsabilité de MOSSEP.

### **Champ de l'étude**

Sur le plan géographique, l'enquête a couvert le milieu urbain et rural des régions administratives de Conakry et Faranah.

### **Type d'enquête et Population cible**

Il s'agit donc d'une enquête transversale par grappe à deux degrés. Compte tenu de la dispersion de la population et l'absence de listes actualisées de ménages, un sondage par grappe a été effectué.

Les populations cibles de cette enquête ont été constituées de:

- Chefs de ménages;
- les bénéficiaires directes des services de l'éducation de l'enseignement pré-universitaires vivant dans le ménage.

### **Outils de collecte**

En plus du manuel des agents de terrain, cinq types d'outils de collecte ont été élaborés, il s'agit :

#### ***a. Questionnaire ménage***

Ce questionnaire a recueilli les informations sur tous les individus vivant habituellement dans le ménage. Le chef de ménage ou son représentant âgé de 15 ans ou plus sont les principaux répondants.

Deux sections ont été développées dans ce questionnaire:

- + Section 1: Renseignements généraux
- + Section 2: Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage.

#### ***b. Questionnaire bénéficiaire de l'Education***

Ce questionnaire a recueilli les informations sur la satisfaction des bénéficiaires sur les services de l'éducation offerts. Tous les élèves de l'enseignement pré universitaire vivant dans le ménage sont éligibles pour ce questionnaire. Les informations sont obtenues directement auprès des élèves qui fréquentent au moment de l'enquête une école de l'enseignement pré universitaire (publique ou privée).

#### ***c. Questionnaire sur la délivrance des services de l'éducation et la satisfaction des parents***

Ce questionnaire recueille les informations sur la satisfaction des parents d'élève des services délivrés par l'éducation. Il a permis de comprendre le type de service demandé par les parents d'élèves aux établissements d'enseignement et leurs perceptions sur la satisfaction lors de leur visite. Ce questionnaire a été administré au chef de ménage et/ou aux parents des élèves. Si l'élève est âgé de moins de 12 ans, son tuteur direct (son père ou sa mère) peut répondre à sa place. Ce questionnaire a été administré à tous les élèves vivant dans le ménage et ayant

fréquenté au cours de l'année scolaire 2015-2016

**d. Questionnaire sur la délivrance des services de la santé**

Ce questionnaire est administré au chef de ménage ou à son représentant de préférence la femme pour appréhender leur perception sur la délivrance des services de la santé.

**e. Questionnaire sur la délivrance des services de travaux publics**

Ce questionnaire est administré au chef de ménage ou son représentant pour appréhender leur perception sur la délivrance des services de travaux publics dans la localité.

**b. Manuel des agents de terrain**

Il a pour but de permettre au personnel de l'enquête de mieux s'acquitter de leurs tâches. Il présente la procédure de collecte des données et la méthode de remplissage des documents techniques.

Ce manuel servira de guide (ou de référence) pour les agents de terrain (agents enquêteurs, chefs d'équipes et superviseurs) en vue de pouvoir bien administrer les questionnaires, à veiller sur la complétude des réponses fournies et aussi d'obtenir des taux de réponse appréciables. Une bonne présentation des objectifs de l'étude, la manière de conduire une interview, l'agencement des questions, les méthodes de détection des incohérences sont autant d'aspects qui seront abordés dans ce manuel.

**Echantillonnage**

**a. Base de sondage**

La base de sondage retenue pour **l'enquête de suivi des services publics de l'éducation, des travaux publics et de la santé de 2016** est constituée par la liste des 8.803 Zones de Dénombrement (ZD) issues de la Cartographie censitaire dans le cadre des préparatifs du RGPH3. Dans cette base, chaque ZD est identifiée par : la région administrative, la préfecture, la Sous-préfecture/Commune urbaine, le district/quartier et le milieu de résidence. Pour chaque ZD, nous disposons du nombre de ménages et de la population totale correspondante issue des résultats RGPH-3.

**b. Taille de l'échantillon**

L'échantillon a été composé deux strates. Chaque région administrative représente une strate. Pour obtenir des estimations fiables à travers les différentes variables qui seront observées dans l'enquête, il faudra un effectif de l'échantillon suffisamment grand pour satisfaire les conditions de validité statistique. Pour le calcul de la taille de l'échantillon, nous avons appliqué la formule optimale de Neyman au niveau de chaque strate.

L'enquête sur l'évaluation de la qualité de la délivrance des services publics de l'éducation, de 2016 a visé un échantillon de 960 ménages. L'échantillon a été stratifié de façon à fournir une représentation adéquate au niveau des deux régions d'étude et du milieu de résidence.

**c. Procédure de tirage de l'échantillon**

L'échantillon de l'enquête sur le suivi de la qualité de la délivrance des services publics de l'éducation, de la santé et des travaux publics de 2016 est un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, des zones de dénombrement (ZD) ont été tirées dans chaque strate à partir de la liste des ZD établie lors des travaux cartographiques du RGPH-3 de 2014.

Dans l'ensemble, 64 grappes ont été tirées en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille des ZD (nombre de ménages).

Un dénombrement des ménages dans chacune de ces grappes a fourni la liste des ménages à partir de laquelle sera tiré au second degré un échantillon de ménages avec un tirage

systématique à probabilité égale dans chaque grappe.

La procédure de tirage de l'échantillon se base sur les étapes suivantes:

- ✚ Dénombrer tous les ménages de la ZD échantillon
- ✚ Tirer un échantillon de 15 ménages dans chaque grappe échantillon;
- ✚ Sur ce, dans chaque grappe échantillon, un nombre total de 15 ménages ont été retenus.

**Tableau1.1 : Répartition de l'échantillon des ménages**

Strates	Echantillon de ménages	Ménages tirés par ZD	Echantillon de ZD
Conakry	520	15	35
Faranah	440	15	29
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>15</b>	<b>64</b>

### Enquête pilote

Après la conception des outils de collecte des données, les questionnaires ont été testés auprès de quelques ménages à Conakry. Cette activité a eu pour objectifs de:

- ✚ **Tester les outils de collecte des données (questionnaires) en terme:**
  - de cohérence dans les informations à recueillir,
  - de pertinence des questions posées ;
  - d'objectivité escomptée de l'étude ;
- ✚ **Tester la méthodologie de collecte sur le terrain**
  - Durée de l'interview ou temps d'administration des questionnaires individuels et des fiches d'entretien;
  - Le nombre de ménage et structures de formation à enquêter par agent
- ✚ **Tester le niveau de formation des agents de terrain par rapport à la faisabilité de l'enquête.**

La phase enquête pilote a duré 3 jours (du 02 au 04 juin). Elle a été réalisée dans les 5 communes de Conakry.

### Organisation de la collecte

Afin de permettre la collaboration active des populations pendant la phase d'exécution de cette enquête, une vaste campagne de sensibilisation a été organisée avant, pendant et après la collecte des données.

Les opérations de collecte sur le terrain ont démarré le 15 juin 2016 pour prendre fin le 05 juillet 2016 dans les deux régions administratives, soit une durée de 21 jours ouvrables.

La collecte

Des données a mobilisé six équipes comprenant chacune un chef d'équipe et quatre agents enquêteurs. La supervision rapprochée des opérations sa été assurée par deux (2) superviseurs régionaux. Le directeur technique a assuré la supervision nationale.

L'enquête pilote s'est déroulée du 02 au 04 juin 2016 dans les communes de Conakry.

#### a. Formation des personnels de l'enquête

Sur la base d'une liste de critères incluant l'âge, le niveau académique, la langue parlée et l'expérience en collecte de données, des enquêteurs ont été présélectionnés pour prendre part à la formation et à la sélection finale dans chaque région administrative.

Les agents de terrain ont été composés essentiellement des enquêteurs, des chefs d'équipe et des superviseurs. Le recrutement et la formation des agents de terrain ont été décentralisés.

Une formation des formateurs ou superviseurs régionaux a été organisée à Conakry. Ces

superviseurs issus de MOSSEP, ont organisé la formation des agents enquêteurs et chefs d'équipe dans chaque région.

Une formation de 4 jours a été organisée à l'intention des agents de terrain. Cette formation s'est appuyée sur les éléments essentiels à faire sur le terrain, tels que:

- a. Comment délimiter et dénombrer les ménages dans les zones de dénombrement
- b. Méthode de remplissage des questionnaires
- c. Technique des élections et d'entretien des bénéficiaires
- d. Méthode d'entretien avec les chefs de ménage.

***b. Le personnel de l'enquête***

- + 2 coordinateurs nationaux du projet;
- + 2 directeurs techniques de l'ensemble des activités de l'enquête
- + 24 agents enquêteurs pour la collecte des données auprès des ménages
- + 6 chefs d'équipe
- + 2 superviseurs régionaux de la collecte des données.
- + 20 opérateurs de saisie des données
- + 10 agents de vérification et de codification
- + 2 superviseurs de saisie
- + 2 consultants pour assurer le traitement des données (apurement des données, codification de certaines questions ouvertes, etc.)
- + 6 analystes des résultats.

***c. Supervision de la collecte des données et contrôle de qualité***

La supervision a visé à garantir la qualité des données collectées à travers l'application de la méthodologie de sélection des ménages, de l'interview dans les ménages et services extérieurs.

La supervision générale a été assurée par le MOSSEP.

**Traitement et analyse des données**

Le traitement informatique des données a été fait par les départements de recherche du MOSSEP.

Les données collectées ont été d'abord traitées manuellement afin de corriger certaines incohérences puis saisies par des opérateurs de saisie formés à cet effet. Le programme de saisie a été développé sous CSPRO 6.2 et les analyses s'effectueront avec les logiciels SPSS22 et STATA 11.

Les travaux de traitement des données ont duré 20 jours. Après la saisie, les données ont été exportées sous le logiciel SPSS22 pour les analyser et sortir les principaux indicateurs et graphiques.

Un panel de 5 experts a appuyé le MOSSEP pour la rédaction du rapport pendant une période de 15 jours (septembre 2016).

## CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DU SITE Web LAHIDI SUR LES PROMESSES DU PRESIDENT ALPHA CONDE ET DE SON GOUVERNEMENT

La création d'une plateforme technologique pour rendre les données accessibles à tous est indispensable pour une large participation des citoyens à la reddition des comptes. C'est ainsi que le site web [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org) a été développé et le projet a été intitulé **LAHIDI** qui signifie PROMESSE en langue Soussou. Le suivi et l'évaluation des promesses exigent surtout la vérification des faits et le plaidoyer en vue d'amener les gouvernants à respecter leurs engagements.

### Conception de la plateforme technologique LAHIDI

En prélude à la conception de LAHIDI, une équipe du MoSSeP composée du Coordinateur du MoSSeP, du responsable technique (tous deux membres de l'ABLOGUI) et du statisticien du LEJEPAD, ont participé à l'*atelier technique sur suivi et l'évaluation des promesses électorales* organisé par le Centre for Democracy and Development (CDD) et OSIWA.



Figure 1: Atelier technique de suivi et d'évaluation des promesses électorale tenu à Cotonou

La rencontre s'est déroulée du 9 au 11 mai 2016 à Cotonou. L'objectif clé de cet atelier était d'harmoniser les méthodologies de suivi et d'évaluation des promesses électorales. Durant trois (3) jours d'échange, les missionnaires du MoSSeP ont échangé avec les représentants des organisations de la société civiles portant les mêmes initiatives au Nigéria, au Burkina Faso, au Niger, au Bénin, Sénégal et au Ghana. Les thématiques suivantes ont été abordées:

- Rôle et la responsabilité dans la promotion de la bonne gouvernance
- Présentation des projets-pays par des acteurs du Burkina Faso, du Ghana, du Nigéria, du Bénin, du Niger et de la Guinée Conakry,
- Aperçu général du suivi des promesses
- formulation des matrices et méthodologies de suivi des promesses.
- Partenariat avec les acteurs concernés pour la campagne efficace
- Partage d'expérience sur le Buharimeter ([www.buharimeter.ng](http://www.buharimeter.ng)) du Nigéria.

Cette rencontre a permis à l'équipe de LAHIDI d'approfondir les réflexions sur les mécanismes de suivi et d'évaluation des promesses dans la sous-région notamment. Nous avons appris des cas de réussite et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'autres projets. Ce partage d'expérience nous a permis d'élaborer une méthodologie plus claire et conforme à celle des projets en cours dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. La plate-forme a été conçue par



les développeurs de l'ABLOGUI appuyés par deux consultants. Après les différents échanges et études du projet, il a été établi les aspects techniques suivants :

La plateforme LAHIDI constituée de deux interfaces distinctes qui sont le :

- ✓ **Le Front-End** : La partie accessible par les internautes (visiteurs du site).
- ✓ **Le Back-End** : La partie accessible uniquement par les administrateurs de la plateforme LAHIDI leur permettant d'administrer la totalité de la plateforme.

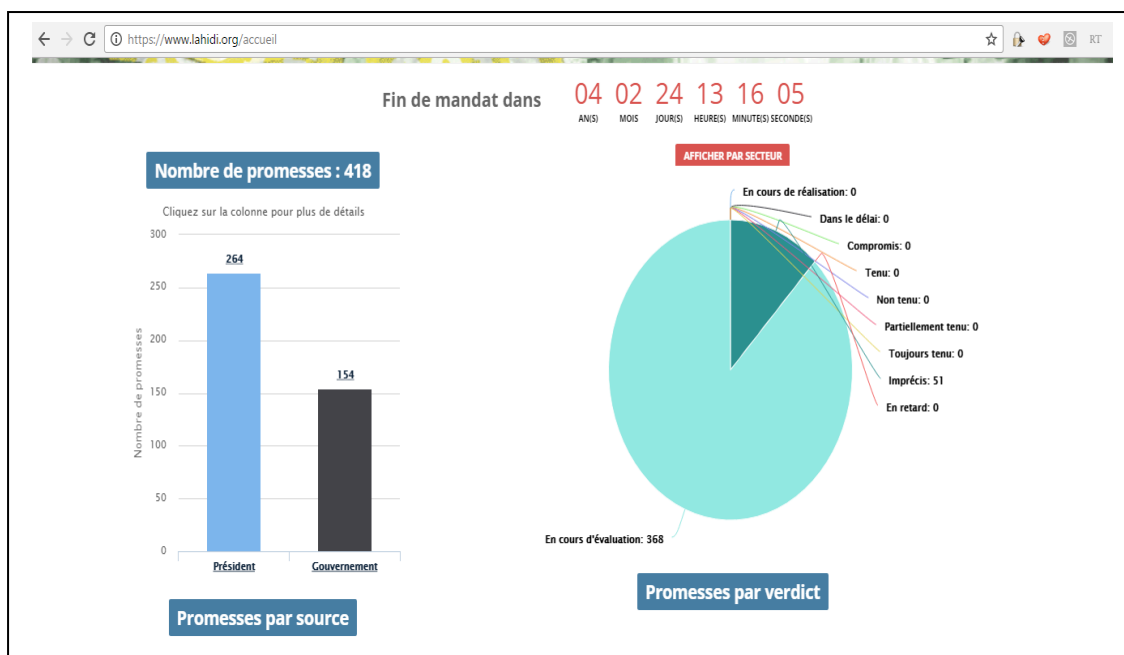
L'interface Front-End est composée de six (6) Pages dont deux (2) sont des pages externes (le Blog et les Langues).

Les pages se présentent comme suit :

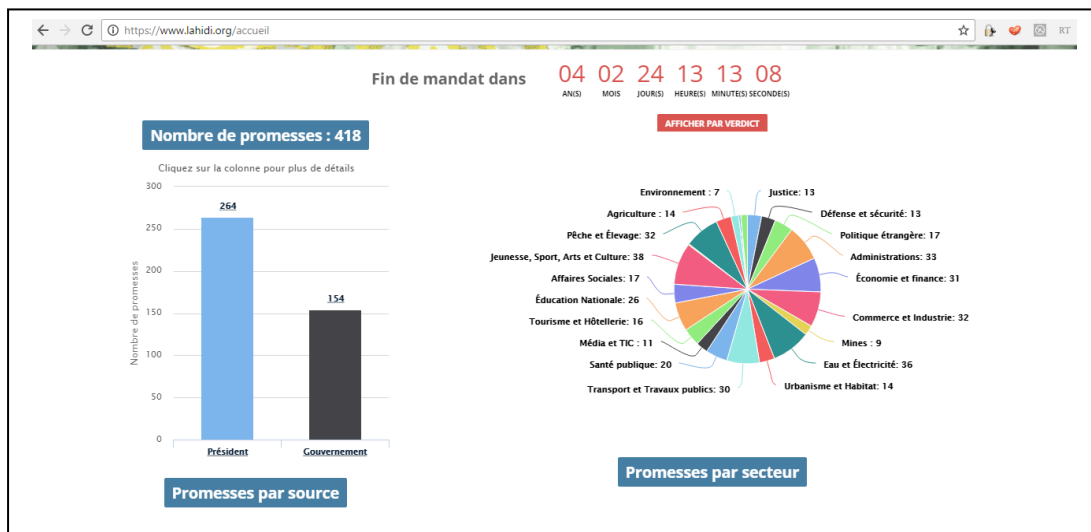
## 1. Accueil

La première page qui se présente lorsqu'on accède à la plateforme LAHIDI est une page qui résume l'essentiel du contenu de toutes les pages de la plateforme. Elle est découpée en 8 sections qui sont :

1. La section du compte à rebours de la fin du mandat du Président Alpha Condé ;
2. La section des graphes de l'état du suivi de d'évaluation des promesses comprend 4 graphes :



- ✚ Le premier indique le nombre de promesses tenues par le Président et le gouvernement.
- ✚ Le second présente la répartition des différentes promesses tenues par le président ou le gouvernement selon les sources de ces promesses.
- ✚ Le troisième indique le nombre des promesses réparties selon les différents verdicts d'évaluation.
- ✚ Le quatrième présente la répartition des promesses selon les différents secteurs identifiés.



3. La section des 4 dernières promesses (ajoutées ou mise à jour) et les derniers tweets du compte LAHIDI ;
4. la section des 3 derniers articles du blog et la liste des documents disponibles sur la plateforme ;
5. La section des 4 dernières vidéos de la médiathèque ;
6. La section des 4 derniers audio de la médiathèque ;
7. La section du logo des ONG du MOSSEP et du partenaire OSIWA ;
8. Le pied de page contenant les contacts et les liens vers les pages des réseaux sociaux de LAHIDI (Facebook et Twitter).

## 2. Toutes les promesses

Cette page liste toutes les promesses répertoriées sur la plateforme LAHIDI par l'administrateur. Une promesse comporte les indications suivantes :

1. La source de la promesse (située en première ligne)
2. La catégorie de la promesse (située en première ligne après la source)
3. L'intitulé de la promesse (située en deuxième ligne)

On trouve à droite les indications des différents états ou verdict de la promesse.

Chaque promesse permet de voir les détails (commentaires) sur les différents verdicts qui lui sont attribués ainsi qu'un bouton " En savoir plus " qui permet d'aller sur la fiche détaillée de la promesse en cliquant sur ladite promesse.

La page de détail d'une promesse présente toutes les informations sur la promesse on trouve :

- L'intitulé de la promesse
- La description de la promesse (si existe)
- Le(s) verdict(s) et le(s) commentaire(s) associé(s).

## 3. Médiathèque

La page médiathèque rassemble l'ensemble des vidéos et audio réalisés dans le cadre du suivi et évaluation des promesses du Président et de son gouvernement. On retrouve deux sections la première pour toutes les vidéos publiées et la seconde pour tous les audio. Chaque média publié



est affiché avec une page détail en cliquant sur le lien du média qui présente le titre du média, la description du média et enfin le média lui-même.

On retrouve sur la même page à droite un cadre des derniers tweets portant #LAHIDI.

#### **4. Langues**

La Langue présente un lien qui redirige vers le site d'actualités de lahidi traduit en deux langues (Nko et Poular).

#### **5. Blog**

Le blog présente un lien qui redirige vers le site d'actualité de LAHIDI sur lequel sont publiés des articles sur tout ce qui touche les promesses et les engagements du Président et de son gouvernement.

#### **6. Participez**

Cette page présente un formulaire de participation permettant la contribution de tous les citoyens afin de répertorier et d'évaluer toutes les promesses faites par le Président et son gouvernement en faveur de la Guinée ou d'une localité quelconque.

#### **Examen et validation de la plateforme LAHIDI**

Un atelier a été organisé le 1<sup>er</sup> Juillet 2016 pour examiner et valider l'outil de collecte et la plateforme [www.lahidi.com](http://www.lahidi.com). Il a connu la participation d'une cinquantaine de personnes venues des principales organisations de la société civile et du monde médiatique. (Liste en annexe).

#### ***Cet atelier avait pour objectifs de:***

- Présenter la plate-forme technique aux Organisations de la société civile, aux représentants du Gouvernement, députés ainsi que toutes personnes ressources invitées à cet effet ;
- Susciter des réactions, des critiques et des suggestions en vue de l'amélioration de la performance et l'outil conçu ;
- Valider la plate-forme technique.

#### ***Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir:***

- Présentation du Mouvement de Suivi des Services Publics (MOSSEP)
- Présentation de la plate-forme technique [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org)
- Présentation du rapport provisoire de l'analyse de l'avant-projet de loi portant prévention et répression de la corruption et des pratiques assimilées.

Suite aux différentes présentations, les participants ont fait de pertinentes remarques, suggestions et recommandations dont les plus importantes sont:

- Réduire le nombre de verdicts pour éviter les confusions dans l'évaluation des promesses;
- Renforcer la collaboration avec les autorités publiques, les partis politiques et les organisations de la société civile;
- Prévoir un mécanisme clair de vérification de l'état de réalisation des promesses
- Adopter une stratégie de communication efficace sur les rapports d'évaluation afin de toucher le maximum de personnes;
- Inclure des engagements constitutionnels du Président dans le mécanisme de suivi et d'évaluation.

Les pertinentes recommandations d'ordre technique ayant été prises en compte par l'équipe technique, les participants ont validé la plateforme sous un chaleureux applaudissement. Malheureusement, les Ministres et les Députés invités n'ont pas répondu à l'invitation. Pour le cas de certains députés, il s'agissait d'un empêchement involontaire.

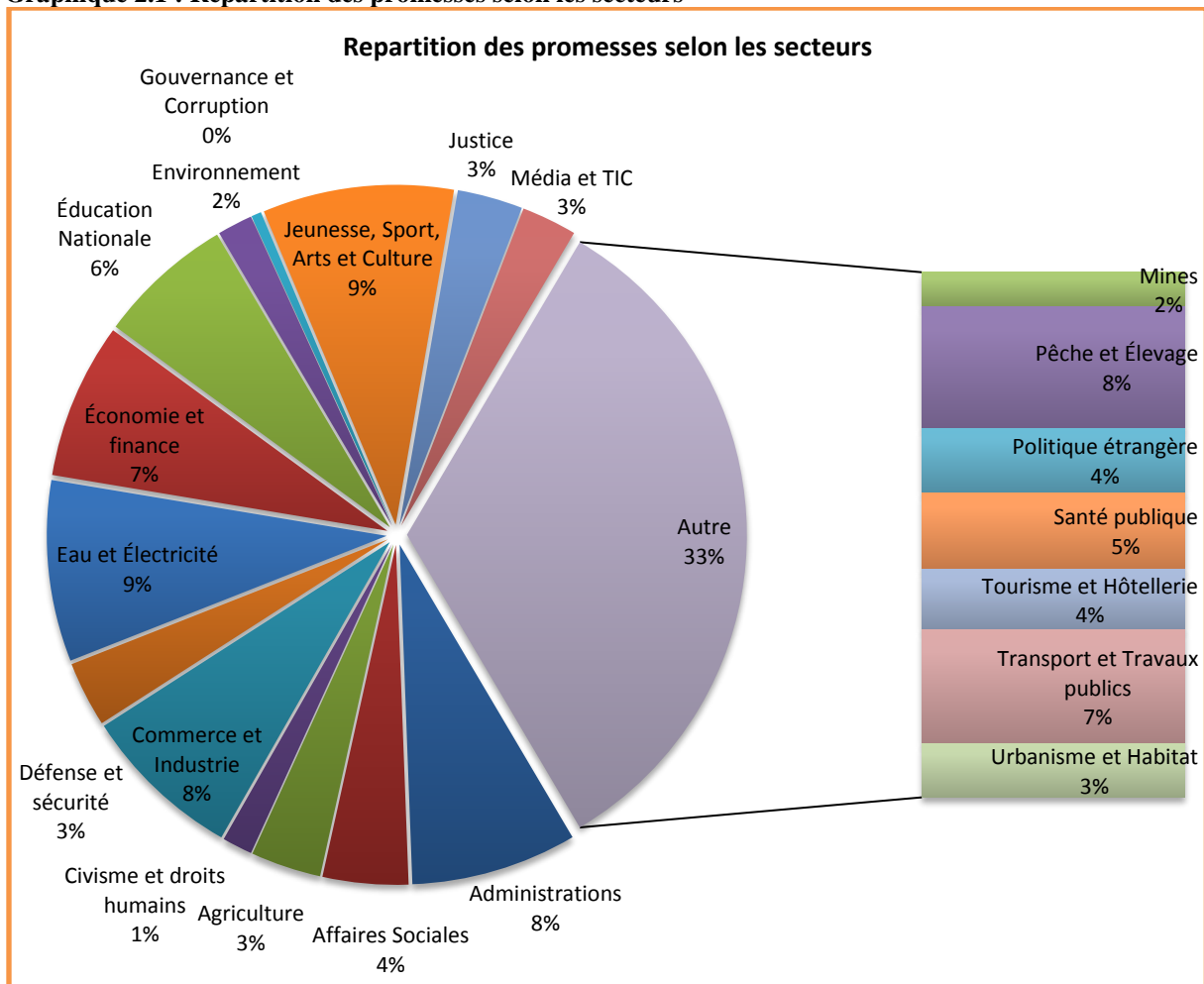
### Les promesses faites par le Président Alpha Condé et son Gouvernement

Au total, 418 promesses ont été faites par le Président Alpha Condé et le gouvernement du Premier Ministre Mamady Youla. Les principales sources de ces promesses sont :

- **Programme de gouvernance 2015-2020** du Président de la République : **264 promesses** dont 2 faites en cours de mandat ;
- **Déclaration de politique générale du Premier Ministre** en date 04 mai 2016 : **154 promesses**.

Les promesses sont classées selon les secteurs les plus importants à savoir :

**Graphique 2.1 : Répartition des promesses selon les secteurs**



**Tableau 2.1 : Répartition du nombre de promesses par secteur**

Secteur	Nombre de promesses
Administrations	33
Affaires Sociales	17
Agriculture	14
Civisme et droits humains	6
Commerce et Industrie	32
Défense et sécurité	13
Eau et Électricité	36
Économie et finance	31
Éducation Nationale	27
Environnement	7
Gouvernance et Corruption	2
Jeunesse, Sport, Arts et Culture	38
Justice	13
Média et TIC	11
Mines	9
Pêche et Élevage	32
Politique étrangère	17
Santé publique	20
Tourisme et Hôtellerie	16
Transport et Travaux publics	30
Urbanisme et Habitat	14
<b>Nombre total de promesses</b>	<b>418</b>

L'analyse de cette répartition permet de comprendre que la politique du Président Alpha Condé et son gouvernement accorde une attention particulière à la jeunesse, aux secteurs de l'eau/électricité, de l'administration publique, du commerce/industrie et de l'éducation.

Par contre, aucune promesse concrète n'a été faite pour lutter contre la corruption.

Toutes ces promesses sont accessibles sur [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org) avec des références nécessaires indiquant la source de chacune des promesses et le verdict attribué.

## Stratégie de communication

Plusieurs communications ont été faites sur différents canaux au niveau national et international:

### 1. Réseaux sociaux

Le sponsoring de la page Facebook (<https://www.facebook.com/layidign>) a permis d'obtenir plus de trente et un mille (31.000) fans (20/09/2016). Les différentes promesses y sont régulièrement publiées avec une redirection vers le site [www.lahidi.org](http://www.lahidi.org). Le compte Twitter de LAHIDI (@LahidiGn) a été créé et a obtenu 477 followers (20/09/2016). Les tweets de @LahidiGn sont soutenus par le compte principal de @ablogui (suivi par 5.519 twittos) et l'ensemble des membres du réseau.

### 2. Emissions Radios

Ablogui a été invitée dans plusieurs émissions radios nationales et internationales pour parler du MOSSEP en général et de LAHIDI en particulier. Il s'agit notamment des radios: Nostalgie FM, Espace FM, Tamata FM et Bonheur FM à Conakry. Quant aux **radios internationales**, ABLOGUI a accordé des interviews à la Deutsche Welle (le 14/08/2016) et à l'atelier des médias de RFI. Par ailleurs les échos de LAHIDI ont été évoqués dans les buzzs de RFI le

03/06/.2016. Toutes ces communications peuvent être réécoutées sur le site dans la rubrique Médiathèque: <https://www.lahidi.org/mediatheque>.

### 3. Reportage et émission TV

À l'occasion de l'atelier de validation de la plate-forme, un reportage télévisé a été réalisé par la télévision GANGAN TV. Dans ce reportage, l'accent a été mis sur le MOSSEP et le fonctionnement de LAHIDI. Le 22 août 2016, Ablogui a été invitée dans l'émission télévisée Kolo Matin de la télévision nationale (RTG) pour expliquer le projet. Toutes ces vidéos sont disponibles sur le site.

### 4. Blog de Lahidi :

un blog (<http://www.blog.lahidi.org/>) a été également créé pour y publier régulièrement les informations sur les différentes activités menées par le MOSSEP. Les 6 articles qui ont été publiés sur le blog ont été lus en moyenne par 3.000 visiteurs.

### 5. Presse en ligne:

Plusieurs sites web de la presse nationale et internationale ont écrit des articles sur LAHIDI. Voici quelques-uns de ces articles :

- Présents à l'atelier de validation de la plateforme le 1<sup>er</sup> juillet 2016, **GuinéeMatin** et **Nostalgie fm** ont brièvement présenté Lahidi à travers l'intervention des membres du MOSSEP et de son partenaire financier OSIWA :<http://guineematin.com/2016/07/01/suivi-evaluation-promesses-president-lablogui-valide-plate-forme-lahidi> ; <http://www.nostalgieguinee.net/contenu.php?ref=4521>

- Le quotidien juridique DJT Guinée a également expliqué le concept "Lahidi" dans un de ses articles publiés le 2 juillet 2016: <http://www.djtguinee.org/2016/07/02/les-citoyens-guineens-peuvent-desormais-evaluer-les-engagements-pris-par-alpha-conde-et-son-gouvernement/>

- Le Djely (quotidien guinéen) à son tour, s'est particulièrement intéressé à la méthodologie de collecte des données. <http://www.ledjely.com/2016/07/02/chers-gouvernants-lahidi-vous-a-loeil/>

- Dans un article qui traitait de la visite de OSIWA au siège de l'Ablogui, Lahidi a été évoqué <http://guineenews.org/61138-2/>.

- LAHIDI a été également cité dans le numéro 2898 de Jeune Afrique du 24 au 30 juillet 2016 et publié sur son site <http://www.jeuneafrique.com/mag/344017/societe/guinee-fode-sanikayi-kouyate-revolte-peau/?=tchad>.

- Le quotidien espagnol El País a consacré un article aux plateformes de suivi des promesses des Présidents en Afrique de l'Ouest dont LAHIDI. [http://elpais.com/elpais/2016/09/13/planeta\\_futuro/1473759949\\_380521.html](http://elpais.com/elpais/2016/09/13/planeta_futuro/1473759949_380521.html)

### 6. Spot audio et vidéo

Pour donner plus de visibilité au MOSSEP en général et à LAHIDI en particulier, deux spots (audio et vidéo) ont été réalisés par Ablogui. Le spot audio a été diffusé sur la radio Espace FM avec une quarantaine de passages. La vidéo réalisée est destinée au site de la plate-forme ainsi qu'aux réseaux sociaux. A la date du 20/09/2016, cette vidéo qui explique LAHIDI et le concept de redevabilité a été visionnée par 89.404 personnes sur la page facebook de LAHIDI.

## **Plaidoyer**

Le 27 juin 2016, le MOSSEP a adressé une lettre à Monsieur Mamady Youla, Premier Ministre, chef du gouvernement. L'objet de ce courrier était d'informer le Premier Ministre et son gouvernement des activités du MOSSEP et solliciter leur collaboration afin d'accéder aux informations publiques. En réponse, le 2 août 2016, la Directrice de cabinet à la primature a demandé au MOSSEP de se faire déclarer auprès des services compétents de l'administration. C'est ainsi que le MOSSEP, indépendamment de l'agrément individuel de chacune des 4 organisations composantes, a engagé des démarches auprès du Service National de Réglementation, de Promotion des ONG et Mouvements Associatifs (SERPROMA). Le 18 août 2016, le mouvement a obtenu un certificat d'autorisation.

Le 31 août, le MOSSEP a été reçu par le cabinet du Premier Ministre. Le mouvement a donné de large information sur ses activités et les difficultés qu'il rencontre pour obtenir la collaboration de l'administration publique. Le MOSSEP a exprimé son souhait d'obtenir le soutien de la Primature pour faciliter l'accès à l'information auprès des services publics. Le cabinet a estimé qu'un tel soutien officiel du Premier Ministre ferait du MOSSEP un contrôleur de l'Etat. Néanmoins, ils se disent intéressés à recevoir les rapports du MOSSEP auxquels ils pourront réagir si nécessaire.

## **Perspectives**

Cette première phase de LAHIDI a essentiellement été dominée par l'aspect technique à savoir la création de la plateforme, la définition d'une méthodologie de collecte et de suivi de promesses et d'organisation des données sur la plateforme pour faciliter sa compréhension.

La prochaine étape consistera à évaluer les différentes promesses au fur et à mesure. Il est important de savoir que l'évaluation de certaines promesses peut se situer dans le long terme. Par exemple, on ne peut pas attribuer le verdict **NON TENU** à certaines catégories de promesses avant la fin du mandat du Président Alpha Condé en 2020.

## CHAPITRE 3 : SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES SERVICES DE L'EDUCATION

Ce chapitre traite les informations sur la satisfaction des parents bénéficiaires de l'éducation sur les services offerts par ce secteur. Dans cette section, ce sont directement les bénéficiaires des services qui sont concernés (les élèves).

Dans ce chapitre, la satisfaction sur les services offerts par l'éducation est appréhendée auprès de l'ensemble des bénéficiaires de l'enseignement pré universitaire (primaire, collège et lycée). Les enseignements professionnel/technique et supérieurs n'ont pas été appréhendés traités dans cette étude.

### 3.1. Aptitude des bénéficiaires à lire et écrire en français

L'analyse du tableau ci-dessous révèle que plus de la majorité (58,0%) des bénéficiaires savent lire et écrire correctement en français. Cette proportion reste très faible en milieu rural (47,7%) et dans la région de Faranah (52,3%). Par ailleurs, un peu plus d'un quart des bénéficiaires (27,4%) ne savent ni lire, ni écrire en français. Cette proportion dépasse un tiers des bénéficiaires vivant en milieu rural (36,2%) et dans la région de Faranah (33,3%) lisent et écrivent correctement le français. Par contre 27,4% ne savent ni lire, ni écrire français. Par contre, 14,6% sont aptes seulement à lire. Voir tableau 3.1.

**Tableau 3.1 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur aptitude à lire et à écrire en français par milieu de résidence et région administrative**

Aptitude à lire et écrire en français	Effectif total	Milieu de résidence		Région Administrative		Total
		Urbain	Rural	Conakry	Faranah	
Lire et écrire correctement	1595	61,6%	47,7%	62,5%	52,3%	58,0%
Lire seulement	394	14,1%	16,1%	14,8%	14,5%	14,6%
Ni lire ni écrire	775	24,3%	36,2%	22,7%	33,3%	27,4%
	2764	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le milieu urbain et la région de Conakry enregistrent les plus faibles proportions des bénéficiaires qui ne savent ni lire et écrire (respectivement 24,3% et 22,7%) et de ceux qui savent lire seulement (respectivement 14,1% et 14,8%). **Voir tableau 3.1.**

### 3.2. Aptitude des bénéficiaires à lire et écrire dans une autre langue

Cette section traite sur l'aptitude qu'à les bénéficiaires, de lire et écrire dans une autre langue (à part le français).

Le tableau 3.2 donne la répartition des bénéficiaires sur leur aptitude à lire et écrire dans une autre langue selon le milieu de résidence et la région administrative d'enquête. Dans l'ensemble, et quel que soit le milieu ou la région de résidence, plus de quatre cinquième des bénéficiaires ne savent lire ni écrire dans une autre langue.

L'anglais et les autres langues nationales, sont les plus connus par les bénéficiaires (respectivement 5,4% et 7,3%). A Conakry et dans le milieu urbain, les proportions des bénéficiaires qui savent lire et écrire en anglais est plus élevée (84,4% et 6,7%) que dans la région de Faranah (1,6%) et en milieu rural (1,7%). Seulement 2,9% des bénéficiaires savent lire et écrire en arabe. Cette proportion est de 3,6% à Faranah et 2,3% à Conakry. Voir tableau 3.2.

**Tableau 3.2 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur aptitude à lire et à écrire dans une autre langue par milieu de résidence et région administrative**

Aptitude à lire et écrire dans une autre langue	Effectif total	Milieu de résidence		Région Administrative		Total
		Urbain	Rural	Conakry	Faranah	
Non	2286	84,7%	81,2%	86,1%	80,8%	83,8%
Anglais	133	6,7%	1,7%	8,4%	1,6%	5,4%
Arabe	86	2,7%	3,4%	2,3%	3,6%	2,9%
Langue nationale	237	5,8%	11,5%	3,2%	12,4%	7,3%
Autre langue étrangère	22	,3%	2,2%		1,7%	,8%
	2764	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### 3.3. Statut de fréquentation scolaire en 2014/2015 et 2015/2016 des bénéficiaires

Cette partie analyse le statut de fréquentation scolaire des bénéficiaires pendant l'année scolaire précédente (2014/2015). On observe dans l'ensemble, ce sont 82,7% des bénéficiaires qui ont fréquenté les établissements scolaires en 2014/2015. Cette proportion est plus élevée à Conakry (87,6%) et en milieu urbain (84,5%). Par contre, ce sont 17,3% des bénéficiaires qui n'ont pas fréquenté l'année passée. Les nouveaux inscrits au primaire en 2015/2016 et les abandons en 2014/2015 expliquent en grande partie cette proportion. Voir tableau 3.3.

**Tableau 3.3 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le statut de fréquentation scolaire en 2014/2015 par milieu de résidence et région administrative**

Fréquentation en 2014/2015	Total	Milieu de résidence		Région Administrative		Total
		Urbain	Rural	Conakry	Faranah	
Oui	2264	84,5%	77,9%	87,6%	76,6%	82,7%
Non	500	15,5%	22,1%	12,4%	23,4%	17,3%
Ensemble	2764	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### 3.4. Type d'école fréquentée en 2014/2015

Globalement en 2014/2015, 61,8% des bénéficiaires ont fréquenté l'école publique et 37,3% ont fréquenté l'école privée. Seulement 0,9% ont fréquenté l'école communautaire. Voir tableau 3.4.

L'analyse selon le milieu de résidence a montré que près de la moitié des bénéficiaires (45,5%) ont fréquenté l'école privée en 2014/2015. Cette proportion représente seulement 12,2% en milieu rural. Voir tableau 3.4

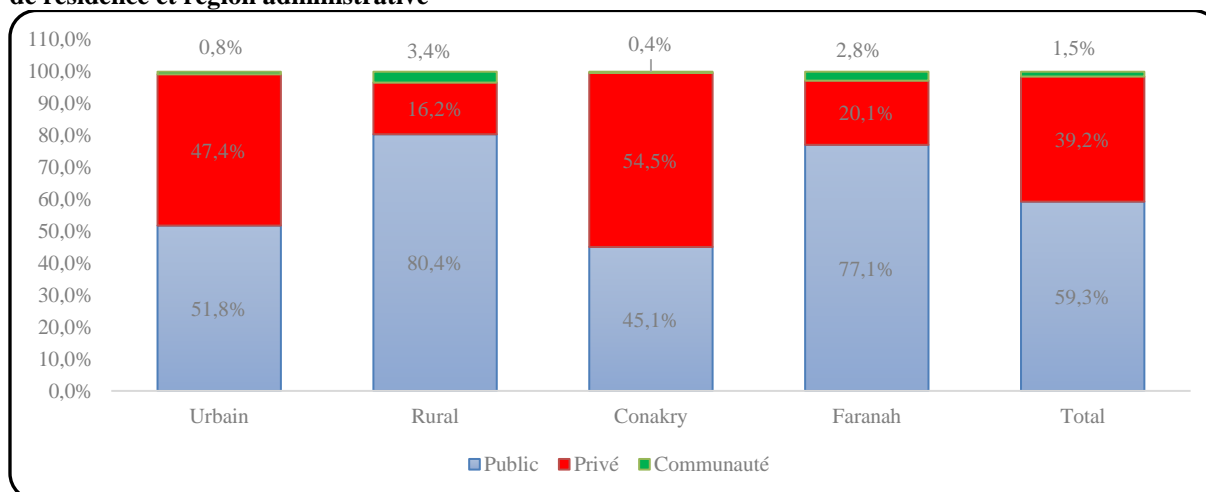
Les bénéficiaires ayant fréquentés les établissements scolaires publics sont plus majoritaires en milieu rural (85%) et dans la région de Faranah (81,3%). A Conakry, moins de la moitié des bénéficiaires fréquentent les écoles publiques (48,2%). Voir tableau 3.4.

**Tableau 3.4 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le type d'école fréquentée en 2014/2015 par milieu de résidence et région administrative**

Type d'école fréquentée en 2014/2015	Effectif total	Milieu de résidence		Région Administrative		Total
		Urbain	Rural	Conakry	Faranah	
Public	1459	54,2%	85,0%	48,2%	81,3%	61,8%
Privé	778	45,5%	12,2%	51,7%	16,6%	37,3%
Communauté	26	,3%	2,8%	,1%	2,0%	,9%
	2263	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### 3.5. Type d'école fréquentée en 2015/2016

**Graphique 3.1 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le type d'école fréquentée en 2015/2016 par milieu de résidence et région administrative**



Globalement en 2015/2016, 59,3% des bénéficiaires ont fréquenté l'école publique. 39,2% ont fréquenté l'école privée. Seulement 1,5% ont fréquenté l'école communautaire. Voir tableau 3.5. En 2015/2016, 80,4% des bénéficiaires résidant en milieu rural ont fréquenté l'école publique. Ils font une proportion très importante 77,1% sur la population de Faranah. Voir graphique 3.1.

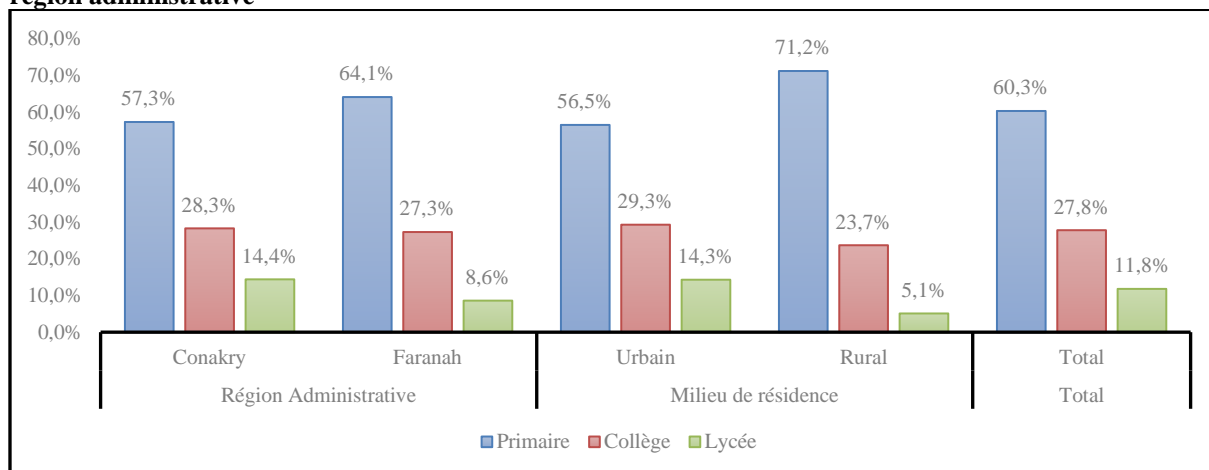
Les bénéficiaires ayant fréquentés les établissements scolaires publics en 2015/2016 résident en majorité dans les zones urbaines soit 47,4% et à Conakry soit 54,5%. Voir tableau 3.5. Les



bénéficiaires ayant fréquentés des établissements communautaires en 2015/2016 représentent de faibles proportions dans les différents milieux de résidence et dans les régions administratives soit moins de 5%. Voir graphique 3.1.

### 3.6. Niveau d’instruction des bénéficiaires

**Graphique 3.2 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau d’instruction par milieu de résidence et région administrative**

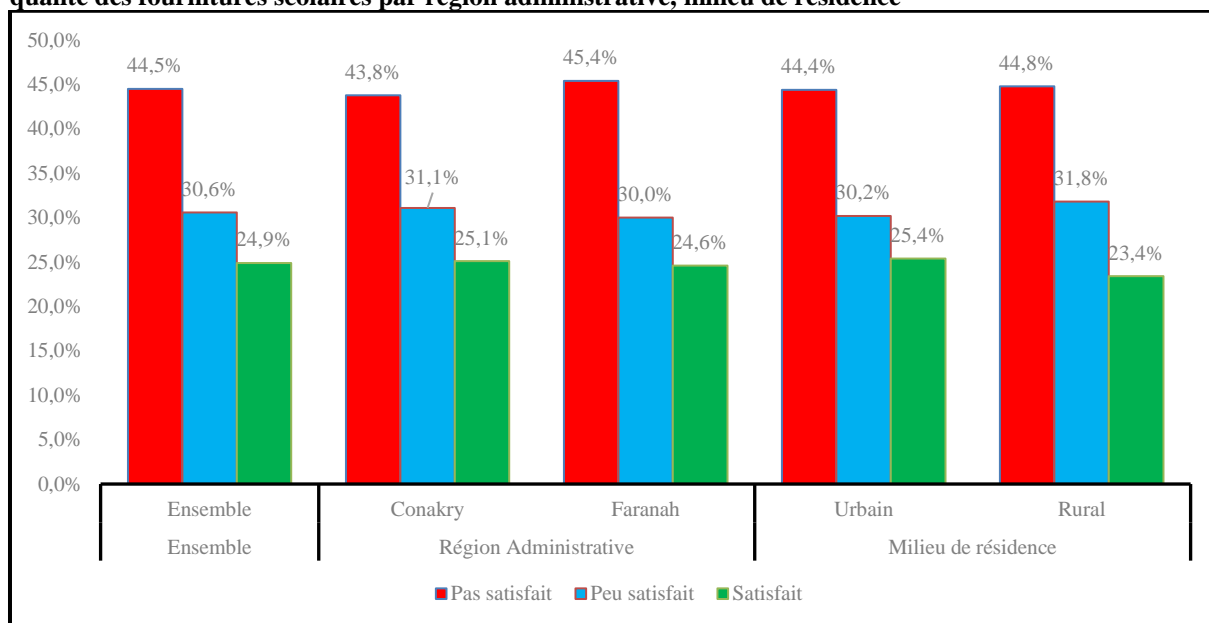


Dans l’ensemble, 60,3% des bénéficiaires fréquentent le niveau d’étude primaire ; 27,8% fréquentent le collège et 11,8% le lycée. Voir graphique 3.2.

L’analyse selon la région administrative de résidence révèle qu’au moment de l’enquête, près de deux tiers de bénéficiaires de Faranah fréquentent le primaire (64,1%), 27,3% le collège et 8,6% le lycée. Dans la région de Conakry, ces proportions sont respectivement égales à 57,3%, 28,3% et 14,4%. Selon le milieu de résidence, l’analyse montre que 71,2% et 56,5% des bénéficiaires fréquentent le primaire respectivement en milieu rural et urbain. En milieu rural, seulement 5% des bénéficiaires fréquentent le lycée contre 14,3% en milieu urbain. Voir graphique 3.2.

### 3.7. Niveau de satisfaction des bénéficiaires des services de l'éducation sur la disponibilité des fournitures scolaires

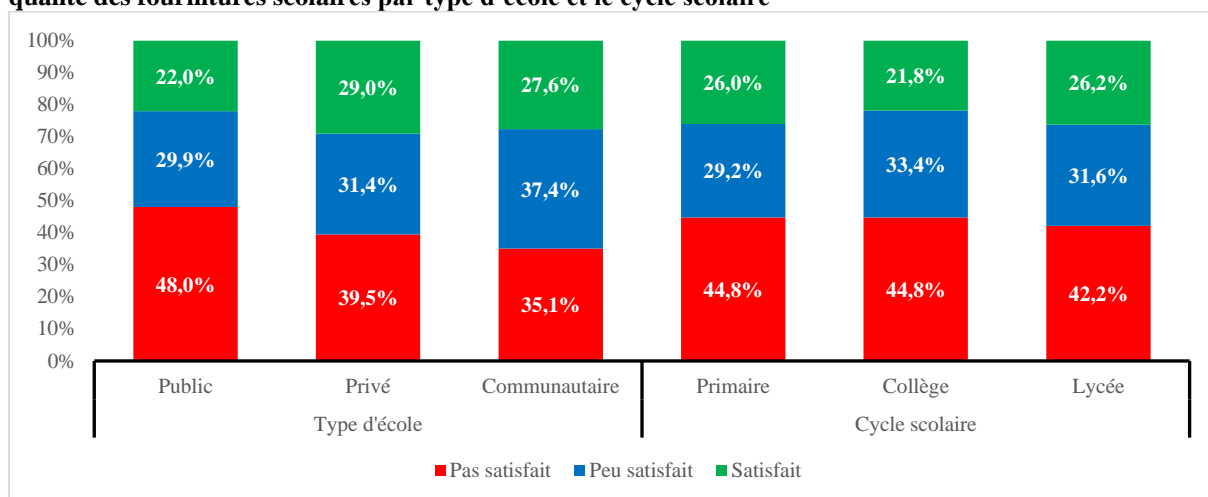
**Graphique 3.3 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des fournitures scolaires par région administrative, milieu de résidence**



Cette section traite sur la satisfaction des bénéficiaires sur certains services offerts par le système de l'éducation pré universitaire.

Du point de vue du niveau de satisfaction des bénéficiaires sur la disponibilité des fournitures scolaires au sein de l'établissement, le tableau ci-dessus montre que dans l'ensemble près de la moitié des bénéficiaires de l'éducation ne sont pas satisfait sur la disponibilité et la qualité des fournitures scolaires (44,5%). Seulement un quart des bénéficiaires déclarent leur satisfaction. Voir graphique 3.3. Par contre, 30,6% sont peu satisfait sur la qualité et la disponibilité des fournitures scolaires. Sur le plan régional, les bénéficiaires non satisfaits sont plus nombreux dans la région de Faranah (45,4%) comparativement à Conakry (43,8%). Le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des fournitures d'enseignement reste uniforme quel que soit le milieu de résidence. Voir graphique 3.3.

**Graphique 3.4 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des fournitures scolaires par type d'école et le cycle scolaire**

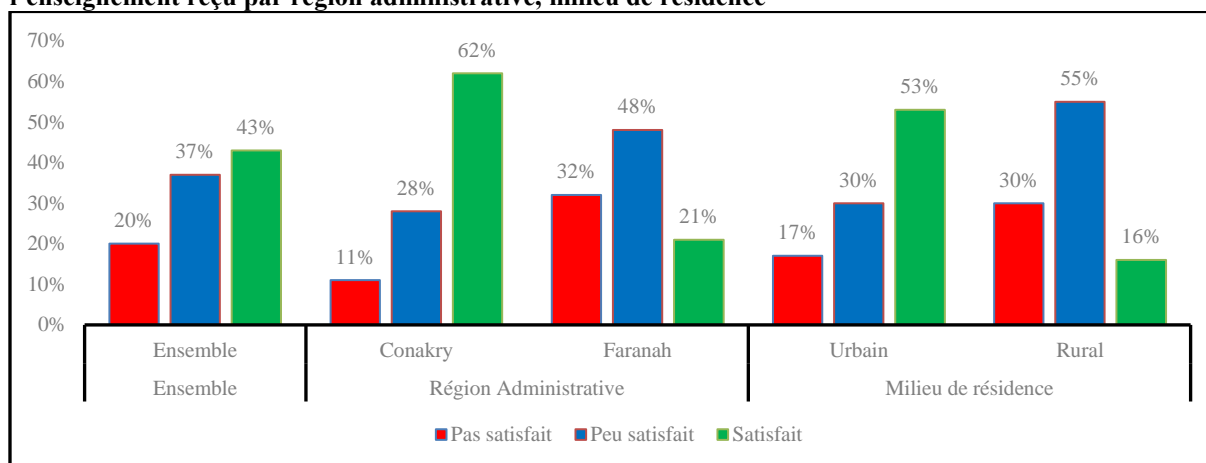


En fonction des types d'école, 48% représente la proportion des bénéficiaires non-satisfaits des services de l'éducation et la disponibilité des fournitures scolaires des établissements publics. L'écart observé sur la ligne des écoles privées est moins considérable entre les bénéficiaires insatisfaits, moins satisfaits et ceux qui n'en sont pas du tout, ils sont respectivement à 39,5% ; 31,4% ; 29,0%. Cette dernière analyse et rapprochement sont de même observés dans les écoles de communauté. Sauf qu'à ce niveau, la proportion des bénéficiaires moins satisfaits est la plus élevée soit 37,4%. Voir graphique 3.4.

Quant au niveau d'instruction, 48,8% de bénéficiaires ayant atteint un niveau d'instruction primaire ne sont pas satisfaits des services de l'éducation et la disponibilité des fournitures scolaires, la même proportion est observée au niveau des bénéficiaires ayant atteint le collège. Voir graphique 3.4.

### 3.8. Satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de l'enseignement

**Graphique 3.5: Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de l'enseignement reçu par région administrative, milieu de résidence**



Dans l'ensemble, 43,4% des bénéficiaires sont très satisfaits de la qualité de l'enseignement reçu. Par contre 20% sont encore insatisfaits. A côté de ceux-ci, un peu plus d'un tiers des bénéficiaires (37%) déclarent être un peu satisfait de la qualité de l'enseignement. Voir graphique 3.5.

Sur le plan régional, les bénéficiaires très satisfaits de la qualité de l'enseignement sont très nombreux à Conakry (62%) qu'à Faranah (21%). Dans cette région de Faranah, 32% des bénéficiaires ont déclaré ne pas être satisfait de la qualité de l'enseignement reçu. Cette proportion est de 11% à Conakry. Voir graphique 3.5.

Selon le milieu de résidence des bénéficiaires, les non-satisfaits représentent 30% en milieu rural et 17% en milieu urbain. Par contre, plus de la moitié des élèves du milieu urbain sont très satisfaits (53%) de la qualité de l'enseignement reçu contre seulement 16% en milieu rural. Voir graphique 3.5.

En fonction des types d'école, 63% représente la proportion des bénéficiaires très satisfaits de la qualité de l'enseignement dans les établissements privés contre 30% dans les écoles publiques et 45% dans les écoles communautaires. A côté de ceux-ci, il y'a une proportion de bénéficiaires peu satisfaits de la qualité de l'enseignement (43% dans les écoles publiques, 34% dans les écoles communautaires et 27% dans les écoles privées). Voir tableau 3.5.

**Tableau 3.5: Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de l'enseignement reçu par cycle scolaire**

		Qualité de l'enseignement			Effectif total
		Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfait	
Ensemble	Ensemble	20%	37%	43%	2764
Type d'école	Public	27%	43%	30%	1711
	Privé	10%	27%	63%	1004
	Communautaire	<b>21%</b>	<b>34%</b>	<b>45%</b>	<b>49</b>
Cycle scolaire	Primaire	22%	36%	42%	1668
	Collège	19%	39%	42%	779
	Lycée	13%	36%	51%	317

Quant au niveau d’instruction, un peu plus de la moitié des élèves fréquentant le lycée sont très satisfaits de la qualité de l’enseignement (51%). Cette proportion est de 42% dans les collèges ou les écoles primaires. Voir tableau 3.5.

### 3.9. Manque d’enseignant

**Tableau 3.6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur le manque des enseignants par région administrative, milieu de résidence, type d’école et le cycle scolaire**

	Manque d'enseignants			Effectif total
	généralement	très souvent	Jamais	
Ensemble	21,0%	26,4%	52,7%	2764
Région Administrative				
Conakry	10,9%	16,1%	73%	1286
Faranah	33,2%	38,8%	28%	1478
Milieu de résidence				
Urbain	16,0%	21,0%	63%	1938
Rural	34,7%	41,3%	24,0%	826
Type d'école				
Public	29,9%	31,3%	38,9%	1711
Privé	7,8%	18,1%	74,0%	1004
Communauté	12,7%	47,5%	39,8%	49
Niveau				
Primaire	21,6%	24,3%	54,1%	1668
Collège	19,4%	31,6%	49,0%	779
Lycée	21,2%	24,7%	54,1%	317

Le manque d’enseignant dans les établissements d’enseignement est l’un des éléments qui a fait l’objet d’analyse dans cette étude.

Dans l’ensemble, près de la moitié des bénéficiaires déclarent constater le manque d’enseignant dans l’établissement (21% généralement et 26,4% très souvent). Le manque d’enseignant est plus prononcé dans la région de Faranah qu’à Conakry. A titre d’illustration, seulement 28% des élèves de Faranah déclarent ne pas constater le manque d’enseignant. Cette proportion est de 73% à Conakry. Voir tableau 3.6.

Cette pratique est plus prononcée en milieu rural. Dans ce milieu, 34,7% des bénéficiaires ont déclaré constater le manque d’enseignant dans l’établissement et 41,3% observent cette pratique très souvent. En milieu urbain, près de deux tiers des élèves (63%) déclarent ne pas observer de manque d’enseignant au niveau de leur établissement. Il ressort également de l’analyse que c’est dans les écoles publiques et les écoles communautaires que la pratique de manque d’enseignant est plus prononcée. Dans les écoles privées, cette pratique reste marginale par rapport aux autres écoles. Voir tableau 3.6.

C’est surtout au collège que le manque d’enseignant est beaucoup observé par rapport aux autres cycles (primaire et Lycée).

### 3.10. Perception sur l'effectif des élèves dans les salles de classe (effectif pléthorique)

**Tableau 3.7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon leur perception sur le nombre d'élèves dans les salles de classe par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Effectifs des élèves dans la salle de classe			
	Trop nombreux	Peu nombreux	normal	Effectif total
Ensemble	30,2%	30,4%	39,4%	2764
Région Administrative				
Conakry	21,0%	24,0%	55%	1286
Faranah	41,6%	38,0%	20,4%	1478
Milieu de résidence				
Urbain	25,5%	27,2%	47,3%	1938
Rural	43,5%	39,4%	17,0%	826
Type d'école				
Public	41%	33,0%	26,0%	1711
Privé	14%	26%	60%	1004
Communauté	33,4%	39,3%	27,4%	49
Niveau				
Primaire	30,9%	29,7%	39,5%	1668
Collège	28,4%	34,1%	37,5%	779
Lycée	31,3%	25,6%	43,0%	317

Dans l'ensemble, l'analyse sur la taille des salles de classe dévoile que seulement 39,4% des élèves déclarent avoir un effectif normal.

L'analyse désagrégée selon la région administrative de résidence montre qu'à Conakry, plus de la moitié des élèves déclarent avoir un effectif normal (55%) dans la salle de classe. Par contre, dans la région de Faranah, cette proportion reste très faible et est estimée à 20,4%. Dans cette région, 41,6% des bénéficiaires déclarent avoir un effectif pléthorique dans la salle de classe et 38% déclarent un effectif peu nombreux (dépassant la norme). Voir tableau 3.7.

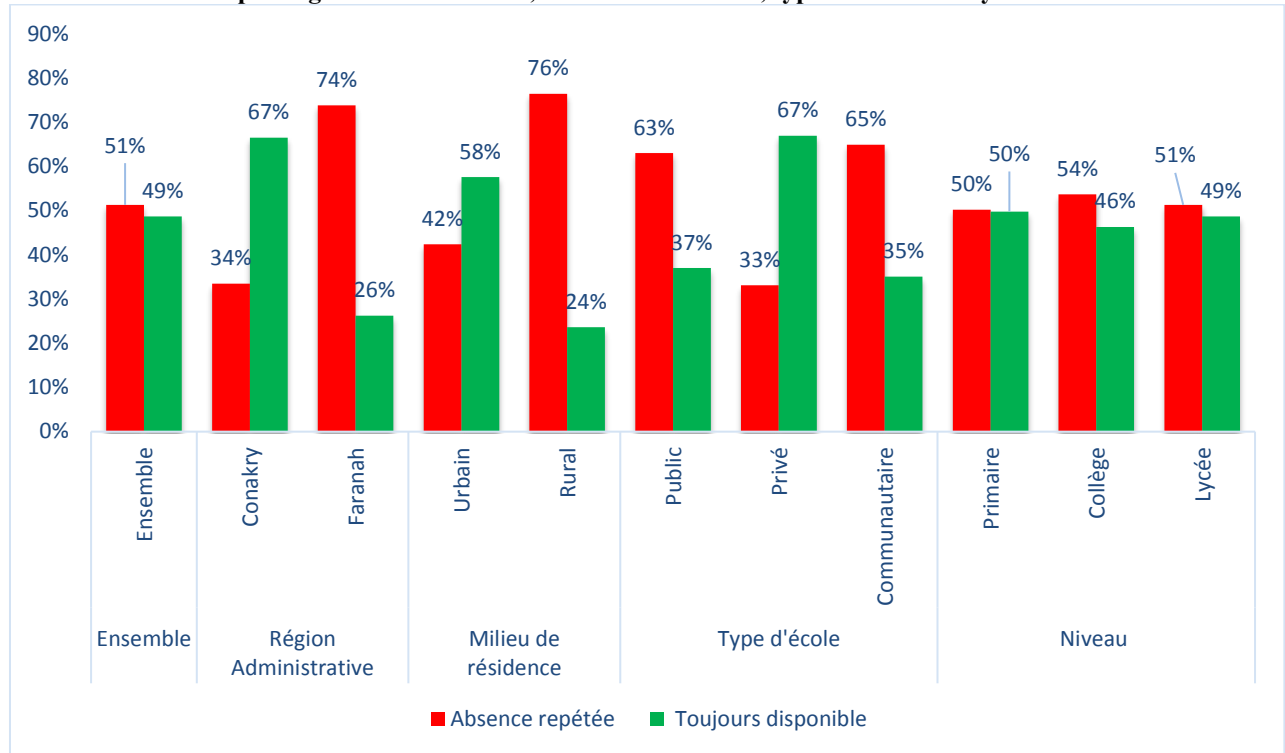
Selon le milieu de résidence, il ressort qu'un peu moins de la moitié des bénéficiaires (47,3%) sont satisfaits de l'effectif des élèves dans les salles de classe en milieu urbain. En milieu rural, seulement 17% des bénéficiaires ont déclaré avoir un effectif normal. Voir tableau 3.7.

Dans les établissements d'enseignement public, 74% des bénéficiaires ne sont pas satisfaits de l'effectif des salles de classes (41% jugent que cet effectif est pléthorique et 33% pensent que le nombre d'élèves dans les salles est peu nombreux). Par contre, dans les établissements privés, seulement 40% des élèves déclarent avoir un effectif nombreux (14% jugent l'effectif très nombreux et 26% pensent que le nombre d'élèves dans les salles dépassent la norme). Voir tableau 3.7.

Parlant du cycle d'étude, ce sont les collèges qui sont plus réputés dans le pléthore des salles de classes.

### 3.11. Disponibilité des enseignants à des heures de cours (absence répétée)

**Graphique 3.6 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la satisfaction sur la disponibilité des enseignants à des heures de cours par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

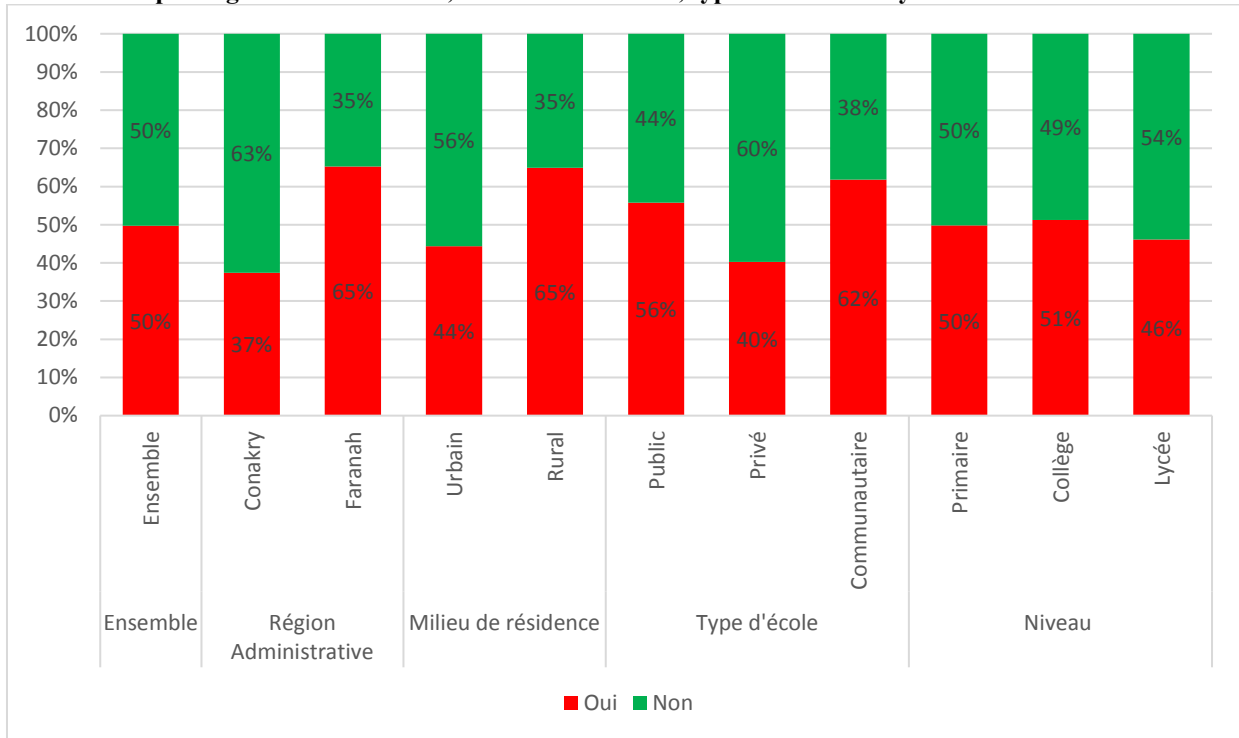


Globalement, 51% des bénéficiaires déclarent l'absence répétée des enseignants dans des heures de cours. Cette proportion est de 34% à Conakry et 74% à Faranah. Voir graphique 3.6.

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessus que plus de trois quart des bénéficiaires de l'éducation du milieu rural affirment l'absence répétée des enseignants dans des heures de cours (76%). En milieu urbain, ils sont 42% à se prononcer dans ce sens. Selon le type d'école fréquentée, les résultats de l'analyse des données ont montré que c'est dans les écoles publiques (63%) et communautaires (65%) que la proportion des élèves qui déclarent l'absence répétée des enseignants est plus élevée. Toutefois, un tiers des élèves fréquentant les écoles privées déclarent l'absence répétée des enseignants. Voir graphique 3.6.

### 3.12. Renvoi répété des élèves pour des raisons non fondées

**Graphique 3.7 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la perception sur le renvoi répété pour des raisons non fondées par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



Dans l'ensemble, la moitié des bénéficiaires ont déclaré être victime de renvoi répété pour des raisons non fondées.

Alors que 37% des bénéficiaires de l'éducation de Conakry déclarent être victime de renvoi répété, dans la région de Faranah, ce sont près de deux tiers des élèves qui ont affirmé d'avoir été victime au moins une fois de cet abus des enseignants et des autorités de l'école (65%). Cette tendance reste maintenue en milieu rural (65% des bénéficiaires victimes de renvoi non fondé de l'école). Voir graphique 3.7.

Malgré son statut de gestion privée, 40% des élèves déclarent être victime de renvoi au cours de l'année scolaire 2015/2016. Cette proportion atteint 56% dans les écoles privées et 62% dans les écoles communautaires. Voir graphique 3.7.

Selon le niveau d'étude, c'est dans les écoles primaires (50%) et les collèges (51%) que les élèves sont plus victimes de renvoi comparativement aux lycées (46%).



### 3.13. Disponibilité et la qualité des toilettes

**Tableau 3.8 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la disponibilité et la qualité des toilettes par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Etat des toilettes			Effectif total
	Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfait	
	19%	29%	52%	2764
Région Administrative				
Conakry	11%	25%	64%	1286
Faranah	30%	35%	35%	1478
Milieu de résidence				
Urbain	16%	27%	57%	1938
Rural	28%	35%	37%	826
Type d'école				
Public	24%	30%	45%	1711
Privé	12%	27%	61%	1004
Communauté	19%	43%	37%	49
Niveau				
Primaire	21%	26%	53%	1668
Collège	19%	34%	47%	779
Lycée	13%	31%	56%	317

Au cours de cette enquête, les bénéficiaires ont été demandés sur l'état des toilettes et de l'adduction d'eau de boisson. Les bénéficiaires satisfaits de l'état des toilettes sont beaucoup plus observés à Conakry, soit 64%. Par contre, dans la région de Faranah ceux-ci représentent 35%. Le tableau indique également une proportion remarquable de bénéficiaires peu satisfaits de l'état des toilettes dans la région de Faranah, soit 34,8%. Voir tableau 3.8.

Selon le milieu de résidence, le milieu urbain enregistre en majorité les bénéficiaires satisfaits de l'état des toilettes (57%). En milieu rural, cette proportion est de 37%. Voir tableau 3.8.

Selon les types d'école fréquentée, la proportion élevée de bénéficiaires satisfaits de l'état des toilettes est constatée dans les écoles privées (62%). dans les écoles publiques, cette proportion est de 45%. Voir tableau 3.8.

### 3.14. La fréquence de cotisation à l'école

**Tableau 3.9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la fréquence de cotisation à l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Fréquence des cotisations			Effectif total
	généralement	très souvent	jamais	
Ensemble	23%	37%	40%	2764
Région Administrative				
Conakry	15%	36%	49%	1286
Faranah	34%	38%	28%	1478
Milieu de résidence				
Urbain	20%	35%	45%	1938
Rural	33%	43%	25%	826
Type d'école				
Public	29%	40%	31%	1711
Privé	15%	32%	53%	1004
Communauté	20%	42%	38%	49
Niveau				
Primaire	24%	35%	41%	1668
Collège	21%	41%	38%	779
Lycée	26%	36%	38%	317

La fréquence de cotisation des élèves a été un des éléments d'analyse de cette étude. Sur cette question, deux cinquième (40%) des bénéficiaires ont déclaré ne jamais être victime de cette pratique. Par contre, près d'un quart des élèves sont généralement victime de la pratique de cotisation dans des écoles (23%) et 37% sont très souvent sujets de cette pratique. Voir tableau 3.9.

L'analyse selon la région administrative de résidence montre que c'est à Faranah que cette pratique est plus prononcée. A titre d'illustration, dans cette région, 34% des élèves ont déclaré être généralement victime de la pratique de cotisation et 38% sont très souvent sujets de cette pratique. A Conakry, ces proportions sont respectivement égales à 15% et 36%. Voir tableau 3.9.

Trois quart des élèves résident en milieu rural (75%) sont sujets de cotisation (33% généralement et 43% très souvent) contre 55% en milieu urbain (20% généralement et 35% très souvent). Voir tableau 3.9.

Selon les types d'école fréquentée, la pratique de cotisation des élèves est plus prononcée dans les écoles publiques et communautaires. Cette pratique est moins observée dans les écoles privées.

### 3.15. Satisfaction des bénéficiaires sur l'état des salles de classe

**Tableau 3.10 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur l'état des salles de classe par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Salle de classe en mauvais état			Effectif total
	Pas satisfait	Peu satisfait	Satisfait	
Ensemble	<b>19%</b>	<b>30%</b>	<b>51%</b>	<b>2764</b>
Région Administrative				
<b>Conakry</b>	11%	25%	64%	1286
<b>Faranah</b>	29%	37%	35%	1478
Milieu de résidence				
<b>Urbain</b>	16%	28%	56%	1938
<b>Rural</b>	27%	37%	36%	826
Type d'école				
<b>Public</b>	25%	34%	41%	1711
<b>Privé</b>	9%	24%	67%	1004
<b>Communauté</b>	19%	50%	32%	49
Niveau				
<b>Primaire</b>	18%	30%	52%	1668
<b>Collège</b>	20%	32%	47%	779
<b>Lycée</b>	19%	29%	53%	317

Dans l'ensemble, seulement la moitié des bénéficiaires (**51%**) déclarent être satisfaits de l'état des salles de classe de formation, contre 19% d'insatisfaits et 30% qui sont peu satisfaits. Voir tableau 3.10.

La proportion des bénéficiaires satisfaits de l'état des salles de classe est plus élevée à Conakry (65%) que dans la région de Faranah (35%). Le tableau indique également une proportion remarquable de bénéficiaires peu satisfaits de l'état des salles de classe dans la région de Faranah (37%) et d'insatisfaits (29%). Voir tableau 3.10.

Selon le milieu de résidence, le milieu urbain enregistre plus de la moitié des bénéficiaires satisfaits de l'état des salles de classe (56%). En milieu rural seulement 36% sont satisfaits. Voir tableau 3.10.

Selon les types d'école fréquentée, deux tiers des bénéficiaires des écoles privées sont satisfaits (67%) de l'état des salles de classe contre 41% des bénéficiaires des écoles publiques. Voir tableau 3.10.

### 3.16. Maltraitance physique des bénéficiaires

**Tableau 3.11 : Répartition (%) des bénéficiaires selon la perception sur la maltraitance physique à l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Brutalité des enseignants			Effectif total
	généralement	très souvent	jamais	
Ensemble	15,6%	27,9%	56,5%	2764
Région Administrative				
Conakry	5,0%	21,6%	73,4%	1286
Faranah	28,9%	35,7%	35,4%	1478
Urbain	11,7%	24,3%	64%	1938
Rural	26,7%	37,3%	36,0%	826
Type d'école				
Public	20,3%	30,2%	49,6%	1711
Privé	8,3%	24,1%	67,6%	1004
Communauté	24,2%	37,0%	38,8%	49
Niveau				
Primaire	18,1%	27,0%	54,9%	1668
Collège	13,2%	30,7%	56,0%	779
Lycée	8,5%	25,7%	65,8%	317

Ce tableau matérialise l'ampleur de la maltraitance physique des élèves dans des écoles. Cette pratique existe encore dans les établissements d'enseignement pré universitaire en Guinée. Ce sont 15,6% des bénéficiaires qui ont déclaré que la maltraitance est généralement fréquente au niveau des établissements. Un peu plus de moitié des bénéficiaires déclarent que la maltraitance est très souvent pratiquée au niveau des établissements (27,8%). Voir tableau 3.11.

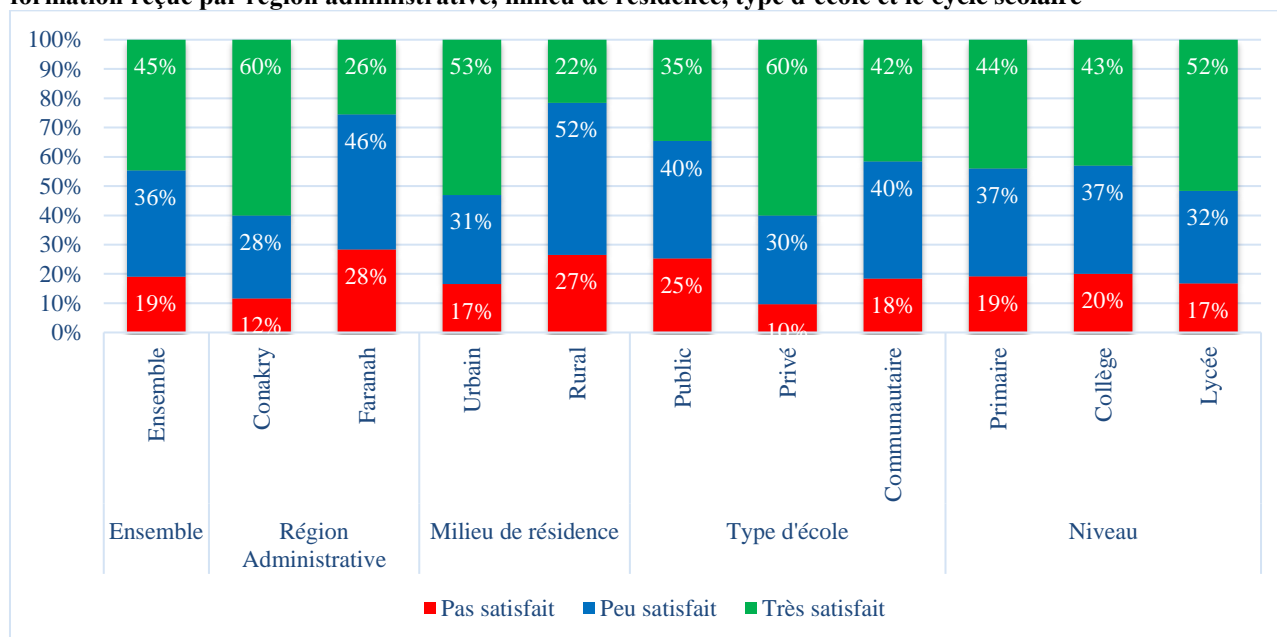
C'est dans la région de Faranah que cette pratique est beaucoup plus prononcée. Ce sont 28,9% et 35,7% des élèves de cette région qui ont déclaré que la maltraitance physique est généralement et très souvent pratiquée au sein des établissements. Ces proportions sont respectivement égales à 5% et 21,6% à Conakry. Voir tableau 3.11.

Ce contraste est également plus marqué en milieu rural. Dans ce milieu de résidence, seulement un tiers des bénéficiaires ont déclaré ne pas constater ou être victime de maltraitance physique (36%). Cette proportion atteint 64% en milieu urbain. Voir tableau 3.7.

C'est dans les écoles communautaires et les écoles publiques que la maltraitance physique des élèves est une pratique courante. Au niveau des écoles privées, ce sont deux tiers des bénéficiaires qui ont déclaré ne jamais être victime de maltraitance physique (67,6%). Dans les établissements publics et communautaires, cette proportion est largement inférieure à la moyenne (respectivement 49,6% et 38,8%). Considérant le cycle d'étude, les résultats ont montré que plus le cycle augmente plus la pratique de maltraitance physique des élèves diminuent. Voir tableau 3.11.

### 3.17. Satisfaction des bénéficiaires sur la qualité de formation

**Graphique 3.8 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction sur la qualité de la formation reçue par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



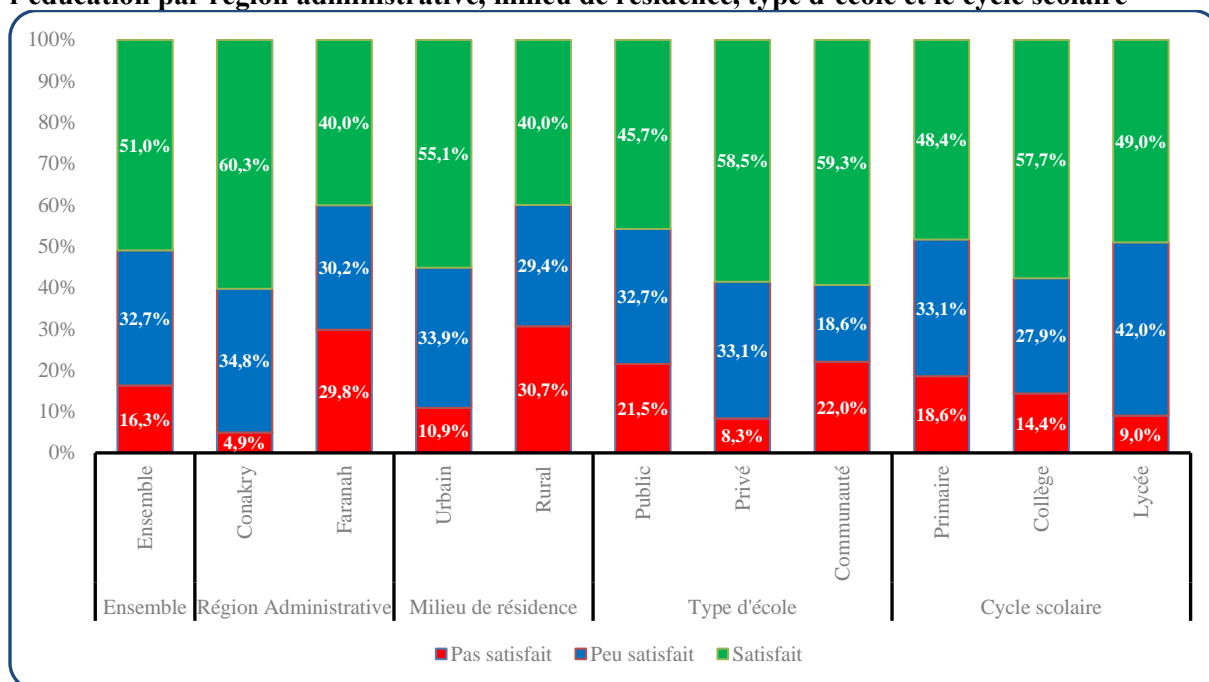
Dans l'ensemble, moins de la moitié des bénéficiaires déclarent être très satisfaits de leur niveau de formation (45%). Cette proportion est plus faible à Faranah (26%) mais largement supérieure à la moyenne à Conakry (60%). En milieu rural, moins d'un quart des élèves déclarent être très satisfait de leur niveau de formation (22%). Quant au milieu urbain, un peu plus de la moitié des élèves affirment que leur niveau de formation est satisfaisant (53%). Voir graphique 3.8.

En tenant compte du type d'école fréquenté, les résultats de l'étude ont dévoilé que c'est dans les écoles publiques que l'insatisfaction des élèves sur leur niveau de formation est plus prononcée. Dans ces écoles, seulement un tiers des élèves déclarent être satisfaits de leur niveau de formation (35%). Cette proportion est de 42% dans les écoles de type communautaire et elle atteint 60% dans les écoles à gestion privée. Voir graphique 3.8.

Un peu plus de la moitié des élèves du lycée déclarent leur satisfaction sur le niveau de formation (51,6%). Cette proportion est presque la même dans les collèges (43%) et primaires (44%). Voir graphique 3.8.

### 3.18. Niveau de satisfaction globale des bénéficiaires des services

**Graphique 3.9 : Répartition (%) des bénéficiaires selon le niveau de satisfaction globale de l'éducation par région administrative, milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



Globalement, un peu plus de la moitié, soit 51% des bénéficiaires sont très satisfait des services de l'éducation. Ce niveau n'est pas du tout reluisant car 49% restent peu satisfaits et totalement insatisfaits ou peu satisfaits. La satisfaction globale reste alarmante dans la région administrative de Faranah (40%) et dans la zone rurale (40%). Ce qui montre que 60% des bénéficiaires des milieux ruraux et de la région de Faranah sont globalement peu satisfaits ou insatisfaits. Voir graphique 3.9.

Comme les premières tendances, le niveau global de satisfaction reste toutefois faible au niveau des écoles primaires et les Lycée. Plus de la moitié des bénéficiaires ne sont pas effectivement satisfaits au niveau du primaire et du lycée de la qualité globale des services publics dans l'éducation. Voir graphique 3.9.

## CHAPITRE 4 : SERVICES DE L'EDUCATION

Ce chapitre fournit les informations analysées sur la perception des parents d'élève sur la qualité des services demandés et l'environnement de l'enseignement lors de la visite au niveau des écoles.

### 4.1. Statut de visite d'une école au cours de l'année scolaire 2015/2016

**Tableau 4.1 : Répartition (%) des parents d'élève selon le statut de visite des écoles au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence**

	Situation de visite de l'école de ses enfants au cours de l'année scolaire 2015/2016	
	Oui	Non
Ensemble	62,6%	37,4%
Région administrative		
Conakry	66,5%	33,5%
Faranah	56,3%	43,7%
Milieu de résidence		
Urbain	64,7%	35,3%
Rural	55,9%	44,1%

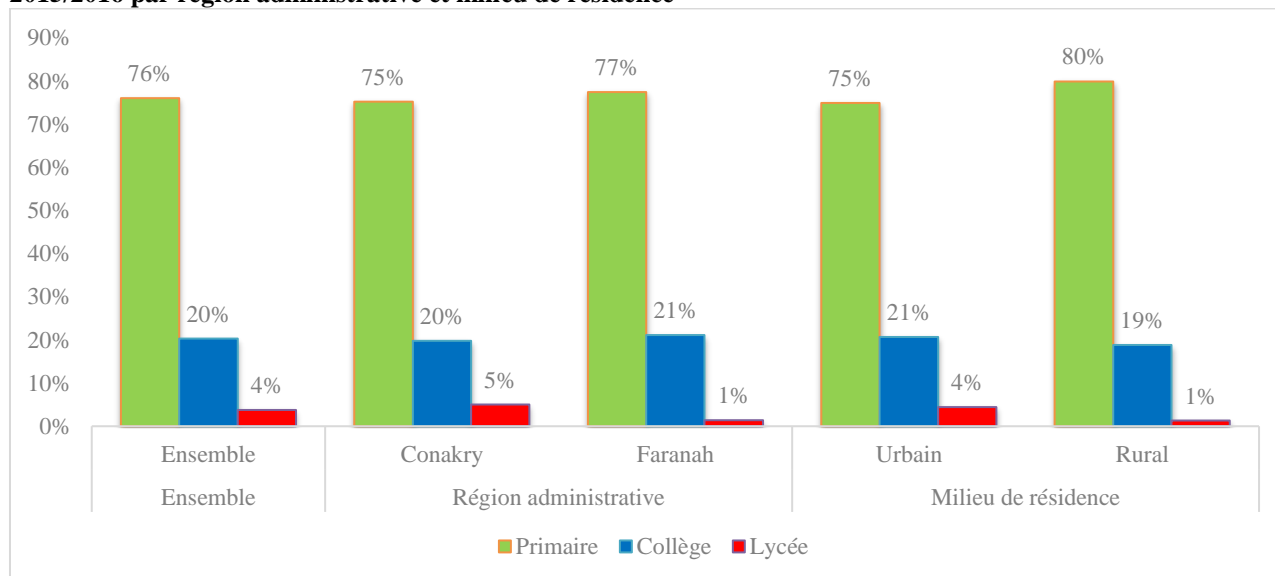
Ce tableau met en relief, le pourcentage des parents d'élève qui ont visité l'école de leurs enfants au cours de l'année scolaire 2015/2016. Globalement, près de deux tiers des parents d'élèves (62,6%) ont visité au moins une fois l'école de leurs enfants. Voir tableau 4.1.

Dans la région de Conakry, la proportion des parents d'élève ayant visité au moins une fois l'école de leurs enfants est supérieure à la moyenne (66,5%). Cette proportion est de 56,3%. Dans la région de Faranah l'étude révèle donc que les parents d'élève de la région de Conakry s'intéressent plus au suivi des enfants dans les écoles que ceux de la région de Faranah. Voir tableau 4.1.

Selon le milieu de résidence, cette tendance est confirmée avec toutefois un pourcentage élevé de non visite dans le milieu rural (44%) ; un chiffre qui traduit le manque de suivi des enfants dans leur établissement scolaire par les parents en milieu rural. voir tableau 4.1.

## 4.2. Type d'école visitée

**Graphique 4.1 : Répartition (%) des parents d'élève selon le type d'école visitée au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence**



Le graphique ci-dessus donne la répartition des types d'école visité par région et milieu de résidence. Plus de trois quart des parents d'élève ont déclaré avoir visité l'école primaire (76%). Seulement 4% des parents d'élève ont visité le lycée contre 20% pour le collège. Les écoles primaires ont été les plus visitées par les parents. Cette étude montre que, plus, l'élève évolue dans les études, plus le parent se désintéresse au suivi de son éducation dans l'établissement d'enseignement. Voir graphique 4.1.

Cette la tendance reste maintenue dans les régions, le suivi dans le lycée est très faible dans la région administrative de Faranah (1% des parents d'élève ont visité). Cette attitude qui pourrait altérer la performance de l'enfant dans le secondaire avec la baisse progressive de niveau de connaissances. Voir graphique 4.1.

Selon le milieu de résidence, si les proportions tournent autour de la moyenne en milieu urbain, la visite des lycées par les parents du milieu rural a un pourcentage similaire à celui de la région administrative de Faranah soit 1% des visites réalisées dans les établissements. Voir graphique 4.1.



### 4.3. Le principal guide pour rencontrer les responsables des écoles

**Tableau 4.2 : Répartition (%) des parents d'élève selon le type du principal guide ayant permis de rencontrer les responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence et le cycle scolaire**

	Principal guide ayant permis de rencontrer les responsables de l'école				
	Le personnel enseignant	Les vigiles/ Surveillant	Les élèves	Les passants	Autre
Ensemble	60,2%	23,6%	11,1%	3,0%	2,2%
Région administrative					
Conakry	53,3%	29,1%	11,6%	3,4%	2,6%
Faranah	73,1%	13,0%	10,2%	2,3%	1,5%
Milieu de résidence					
Urbain	55,9%	27,0%	11,7%	3,0%	2,4%
Rural	75,5%	11,0%	9,0%	3,1%	1,3%
Cycle scolaire					
Primaire	63,3%	22,4%	9,2%	2,6%	2,5%
Collège	51,3%	29,4%	13,8%	4,2%	1,3%
Lycée	44,7%	16,2%	34,6%	4,5%	0,0%

Pour rencontrer les responsables des écoles lors des visites, les parents d'élèves passent généralement par le personnel enseignant à 60,2% et près de 10% des visites des parents sont guidés par leurs enfants. Voir tableau 4.2.

Si près de 46,7% des visites se font sans passer par le personnel enseignant dans la région administrative de Conakry, le personnel enseignant reste le partenaire privilégié et incontournable des parents dans les établissements scolaires de la région administrative de l'intérieur (75,5%). Cela montre la nécessité d'un personnel enseignant accueillant et ouvert aux parents surtout dans les milieux ruraux. Cette répartition est similaire à celle du milieu de résidence. Voir tableau 4.2.

Concernant le type d'école où les parents se font guidés, le personnel enseignant reste le plus sollicité avec plus de 50% aux Primaire et le Collège et près de 45% au Lycée, il est suivi du vigile ou le surveillant qui n'en demeure pas moins un partenaire important. Voir tableau 4.2

#### 4.4. Niveau de satisfaction de l'accueil par le service d'accueil de l'école

**Tableau 4.3 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction de l'accueil par le service d'accueil de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Accueil réservé par le service d'accueil lors de la dernière visite à l'école					
	Excellent	Très bon	Bon	Mauvais	Très mauvais	Ne sait pas
Ensemble	<b>18,7%</b>	<b>28,9%</b>	<b>47,6%</b>	<b>3,3%</b>	<b>4%</b>	<b>1,1%</b>
Région administrative						
Conakry	13,1%	25,9%	56,6%	3,1%		1,3%
Faranah	29,2%	34,4%	30,7%	3,7%	1,2%	,8%
Milieu de résidence						
Urbain	15,9%	27,7%	51,8%	3,6%		1,1%
Rural	28,7%	33,1%	32,7%	2,3%	1,9%	1,3%
Type d'école						
Primaire	20,3%	28,0%	47,5%	2,7%	,4%	1,1%
Collège	14,4%	33,2%	45,1%	5,3%	,5%	1,4%
Lycée	9,0%	22,2%	64,3%	4,5%		

L'étude montre que les parents ont été satisfaits de l'accueil qui leur est réservés par le service d'accueil lors de leur dernière visite dans l'année scolaire 2015/2016. Le niveau de satisfaction global, allant de Bon à Excellent, est de 95,2%. Ce pourcentage expliquerait la préférence des guides (personnel enseignant et vigile ou surveillant) par les parents. Voir tableau 4.3.

Dans les régions administratives, le trend reste le même et le niveau de satisfaction est autour de la moyenne (95,6%) avec 95,6% à Conakry et 94,3% à l'intérieur. La situation est identique dans les milieux urbain et rural. Voir tableau 4.3.

Dans les écoles, tout type confondu, les parents sont largement satisfaits des services d'accueil à plus de 95%. Voir tableau 4.3.

#### 4.5. Niveau de satisfaction de l'accueil par les responsables de direction de l'école

**Tableau 4.4 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction de l'accueil par les responsables de direction de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Accueil réservé par la direction lors de la dernière visite à l'école					
	Excellent	Très bon	Bon	Mauvais	Très mauvais	Ne sait pas
Ensemble	14,5%	27,1%	54,7%	2,5%	,3%	1,0%
Région administrative						
Conakry	8,3%	23,1%	64,9%	2,7%	0,0%	1,1%
Faranah	26,2%	34,5%	35,3%	2,3%	1,0%	,8%
Milieu de résidence						
Urbain	11,1%	25,9%	59,3%	2,8%	0,0%	,9%
Rural	26,4%	31,3%	37,9%	1,6%	1,5%	1,3%
Type d'école						
Primaire	15,1%	26,8%	54,8%	2,3%	,1%	,9%
Collège	12,9%	29,0%	53,3%	2,3%	1,1%	1,4%
Lycée	9,1%	22,0%	59,9%	9,0%	0,0%	0,0%

Ce tableau montre que les parents ont été satisfaits de l'accueil des responsables de direction de l'école lors de leur dernière visite dans l'année scolaire 2015/2016. Dans l'ensemble, le niveau de satisfaction allant de Bon à Excellent est de 96,3%. Voir tableau 4.4.

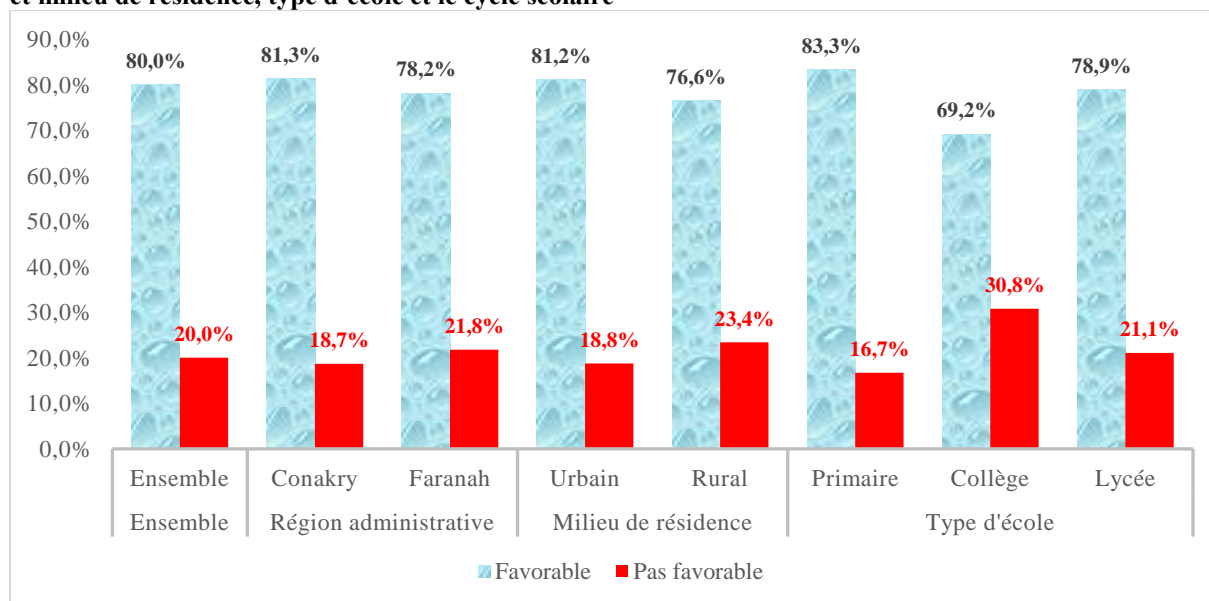
Dans les régions administratives, la tendance reste la même et le niveau de satisfaction est autour de la moyenne. La situation est identique dans les milieux urbain et rural. Dans les écoles, tout type confondu, les parents sont largement satisfaits de la direction de l'école à plus de 95%. Voir tableau 4.4.

#### 4.6. Environnement de l'école pour l'enseignement

L'environnement d'étude est un facteur important qui peut influencer la qualité de l'enseignement des élèves. L'existence de normes de création d'école est nécessaire pour assurer l'enseignement des élèves dans un environnement favorable à leur éducation.

Lors de leur visite de suivi de l'éducation de leurs enfants, 80% des répondants ont affirmé que les élèves étudient dans un environnement favorable pour un bon enseignement. Cette proportion reste faible dans la région de Faranah (78,2%) et en milieu rural (76,6%). Quelques soient le type d'école (primaire, collège et Lycée), plus de deux tiers des parents d'élèves ont affirmé que les enfants étudient dans un environnement favorable pour un bon apprentissage. Mais cette proportion est plus faible au collège (69,2%) que les autres niveaux scolaire (lycée et le primaire). Voir graphique 4.2.

**Graphique 4.2 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction la qualité de l'environnement de l'étude lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



#### 4.7. Obtention des informations sur ses enfants par les responsables de l'école

L'obtention des informations sur les enfants par les parents sans être obligés de demander à fait l'objet d'évaluation. Globalement 24% des parents ont affirmé avoir toujours eu des informations sur les enfants sans être obligés de demander, Contre 16% qui reçoivent très rarement voir jamais d'informations sur les enfants sans être obligés de demander. Dans la région de Faranah la proportion de parents qui reçoivent très rarement ou jamais d'informations sur les enfants sans être obligés de demander aux responsables d'écoles (24,9%) est supérieure à celle des parents qui affirment recevoir toujours des informations sur les enfants sans être obligé de demander (16,8%). Contrairement à la région de Conakry, ces proportions sont respectivement égales à 11,2% et 27,6%. En milieu rural, l'obtention des informations sur les enfants est très rarement voir jamais fournie aux parents sans qu'ils ne demandent (22,5%). Alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 14,1%. Voir tableau 4.5.

Plus le niveau d'instruction des élèves augmente, plus les parents ont reçoivent les informations sur eux sans demander à travers les responsables des écoles lors de la visite de suivi.

**Tableau 4.5 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction sur l'obtention des informations sur ses enfants sans être obligé de demander aux responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Obtention des informations sur les enfants sans être obligé demander				
	Très rarement ou jamais	Parfois	Souvent	Presque toujours	Toujours
Ensemble	16,0%	30,1%	21,3%	8,6%	24%
Région administrative					
Conakry	11,2%	31,4%	20,9%	8,9%	27,6%
Faranah	24,9%	28,4%	21,9%	8,0%	16,8%
Milieu de résidence					
Urbain	14,1%	31,5%	20,8%	8,2%	25,3%
Rural	22,5%	26,1%	22,9%	9,8%	18,7%
Type d'école					
Primaire	16,8%	27,8%	20,9%	9,1%	25,5%
Collège	13,6%	42,8%	20,6%	4,2%	18,8%
Lycée	12,3%	14,0%	32,9%	22,8%	18,1%

Au cours de cette étude 35,8% des parents d'élèves interrogés ont affirmé avoir toujours eu des réponses satisfaisantes aux questions relatives à leurs enfants contre 6,3% qui ont rarement eu sinon jamais de réponses satisfaisantes. Dans la région de Faranah 29,5% de parents d'élèves sont toujours satisfaits des réponses obtenues des enseignants contre 14,2% qui ne sont jamais satisfaits des réponses obtenues des enseignants. Tandis que dans la région de Conakry 39,1% de parents affirment obtenir toujours des réponses satisfaisantes contre 2,1% de ceux qui n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes au sujet de la vie scolaire de leurs enfants. Voir tableau 4.6.

**Tableau 4.6 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction sur l'obtention des informations sur ses enfants après la demande aux les responsables de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Obtention des réponses satisfaites sur les questions relatives à ses enfants						
	Très rarement ou jamais	Parfois	Souvent	Presque toujours	Toujours	Pas possible de poser des questions	Je n'avais pas de questions
Ensemble	6,3%	19,4%	22,6%	12,8%	35,8%	,6%	2,5%
Région administrative							
Conakry	2,1%	17,6%	24,1%	13,9%	39,1%	,3%	2,9%
Faranah	14,2%	22,8%	19,7%	10,7%	29,5%	1,3%	1,8%
Milieu de résidence							
Urbain	3,7%	19,3%	22,8%	12,6%	38,2%	,3%	3,0%
Rural	15,7%	19,7%	21,7%	13,4%	27,0%	1,6%	,8%
Type d'école							
Primaire	6,2%	15,3%	23,3%	13,9%	39,2%	,3%	1,8%
Collège	7,5%	37,6%	18,6%	7,1%	23,2%	2,0%	4,0%
Lycée		4,6%	30,1%	21,3%	34,6%		9,4%

#### 4.8. Comportement du corps enseignant lors de la visite

Cette étude s'est intéressée aux comportements des enseignants face aux parents d'élève qui font le suivi des élèves à l'école. Globalement 66,9% des parents d'élèves ont affirmé ne pas être agacés ou gênés par le comportement des enseignants lors de la visite de suivi dans les écoles contre seulement 6,3% des parents qui affirment être très souvent agacé ou gêné par les attitudes des enseignants. L'analyse désagrégée selon la région administrative montre que c'est dans la région de Faranah que les enseignants ont des attitudes agaçantes vis-à-vis des parents d'élève lors de visite de suivi de l'éducation des enfants, comparativement à Conakry. A titre d'exemple, seulement 1% des parents d'élève de Conakry ont déclaré constater des comportements agaçant des enseignants lors de leur visite contre 16,4% dans la région de Faranah. Voir tableau 4.7.

En effet, c'est en le milieu rural, que la proportion des parents d'élèves qui affirment être très souvent agacés ou gênés par les attitudes des enseignants lors de leur suivi des enfants dans les écoles est plus élevée (15,8%). Cette proportion est de 3,7% en milieu urbain. En plus il a été remarqué que c'est dans les collèges que les parents d'élèves sont très souvent agacés ou gêné par les propos des enseignants (10,2%) suivi des lycées (6%) ensuite des primaires (5,3%). Voir tableau 4.7.

**Tableau 4.7 : Répartition (%) des parents d'élève selon la perception sur le comportement du corps enseignant lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	Etre agacé ou gêné par les responsables/enseignants qui parlaient devant vous				
	Très souvent	Assez souvent	Parfois	Très rarement	Jamais
Ensemble	6,3%	6,2%	11,6%	9,0%	66,9%
Région administrative					
Conakry	1,0%	4,5%	12,5%	9,9%	72,0%
Faranah	16,4%	9,4%	9,9%	7,2%	57,1%
Milieu de résidence					
Urbain	3,7%	6,2%	11,7%	9,4%	68,9%
Rural	15,8%	6,0%	11,2%	7,5%	59,4%
Type d'école					
Primaire	5,3%	4,7%	11,5%	9,0%	69,5%
Collège	10,2%	12,0%	10,6%	10,6%	56,5%
Lycée	6,0%	4,6%	20,1%		69,3%

#### **4.9. Comportement des responsables de direction lors de la visite**

En ce qui concerne le respect du personnel enseignant et de direction vis-à-vis des parents d'élèves, ce sont 48,3% des parents d'élèves interrogés qui ont affirmé être toujours respectés par les enseignants de leurs enfants contre seulement 6,3% qui estiment ne jamais être respectés par les enseignants/responsables de l'école lors de leurs suivis dans les établissements. Voir tableau 4.8.

En milieu rural et dans la région de Faranah, le personnel enseignant et de direction sont moins respectueux envers les parents d'élève qui viennent faire le suivi de leurs enfants (respectivement 14,1% et 13,9% des parents d'élèves ont affirmé ne jamais être respectés par le personnel enseignant ou de direction lors de leurs visites). Alors qu'en milieu urbain et à Conakry, ces proportions sont très faibles et s'estiment respectivement à 4,1% et 2,3%. Voir tableau 4.8.

Ce comportement peu orthodoxe vis-à-vis des parents d'élève est beaucoup constaté dans les collèges (8,8%) et le primaire (5,8%). Voir tableau 4.8.

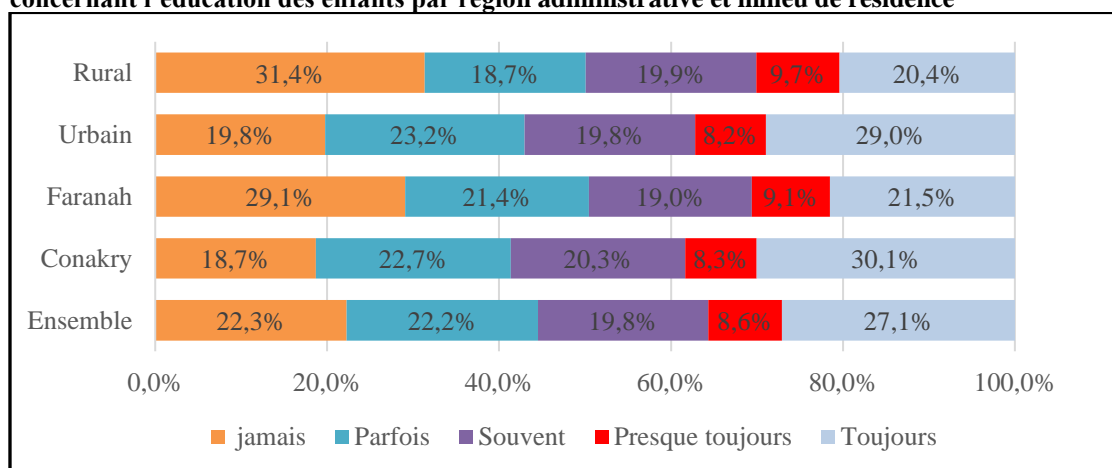
**Tableau 4.8 : Répartition (%) des parents d'élève selon la perception sur le comportement des responsables de direction de l'école lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**

	respectabilité du personnel enseignant/responsable vis-à-vis des parents d'élèves				
	Très rarement ou jamais	Parfois	Souvent	Presque toujours	Toujours
Ensemble	6,3%	11,1%	19,6%	14,7%	48,3%
Région administrative					
Conakry	2,3%	8,3%	22,5%	17,5%	49,5%
Faranah	13,9%	16,4%	14,2%	9,5%	46,1%
Milieu de résidence					
Urbain	4,1%	10,3%	20,2%	15,8%	49,5%
Rural	14,1%	13,9%	17,3%	10,7%	43,9%
Type d'école					
Primaire	5,8%	7,4%	18,7%	15,9%	52,2%
Collège	8,8%	25,2%	21,4%	11,0%	33,6%
Lycée	3,1%	9,1%	27,7%	11,5%	48,5%

#### 4.10. Associé à la prise des décisions concernant l'éducation des enfants (Q20)

L'implication des parents d'élève sur certaines décisions concernant l'éducation des enfants a été analysée au cours de cette étude. Au cours de cette étude 27,1% des parents d'élèves ont affirmé être associés dans la prise des décisions au niveau de l'école concernant l'éducation des élèves contre 22,3% qui n'ont jamais été associés une quelconque prise de décision. Voir graphique 4.4.

**Graphique 4.4 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau d'association sur la prise des décisions concernant l'éducation des enfants par région administrative et milieu de résidence**



Près d'un tiers des parents d'élèves de la région de Faranah (29,1%) et du milieu rural (31,4%) ont déclaré ne jamais être associés à la prise de décision concernant l'éducation des enfants. Cette proportion est de 18,7% à Conakry et 19,8% en milieu urbain. A l'inverse la proportion des parents d'élèves qui affirment être toujours associés est plus élevée à Conakry (30,1%) et en milieu urbain (29%), suivis des primaires (20,8%). L'information passe bien entre l'école et les parents d'élève à Conakry et en milieu urbain concernant l'éducation des enfants. Voir graphique 4.4.



Par ailleurs, il est remarqué que c'est concernant le collège que la proportion des parents d'élèves jamais associés à prise de décision est la plus élevée (30%). Malgré cela, 32% des parents d'élève du collège déclarent être associés parfois à des prises de décisions contre 19,6% chez les parents d'élève du primaire et 12,5% pour ceux du lycée. Voir graphique 4.4.

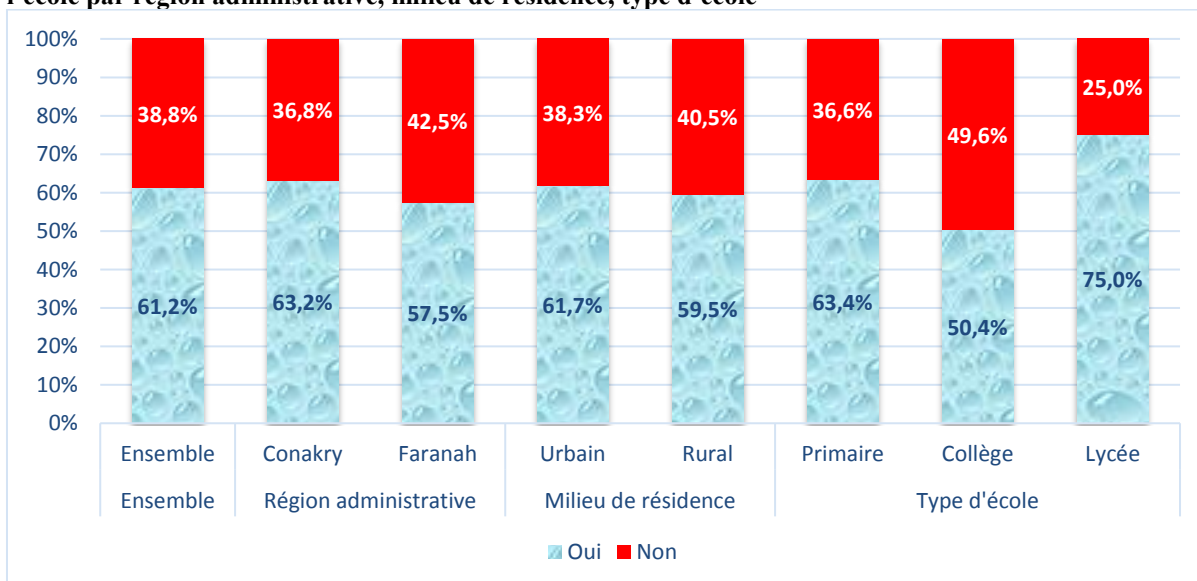
**Graphique 4.9 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau d'association sur la prise des décisions concernant l'éducation des enfants par le cycle scolaire**

	Etre associé à la prise de décision concernant l'éducation des enfants				
	Jamais	Parfois	Souvent	Presque toujours	Toujours
Ensemble	22,3%	22,2%	19,8%	8,6%	27,1%
Type d'école					
Primaire	20,8%	19,6%	20,7%	9,1%	29,8%
Collège	30,0%	32,0%	15,8%	4,9%	17,3%
Lycée	12,5%	22,1%	23,5%	16,5%	25,5%

#### 4.11. Existence d'un canal de communication avec l'école

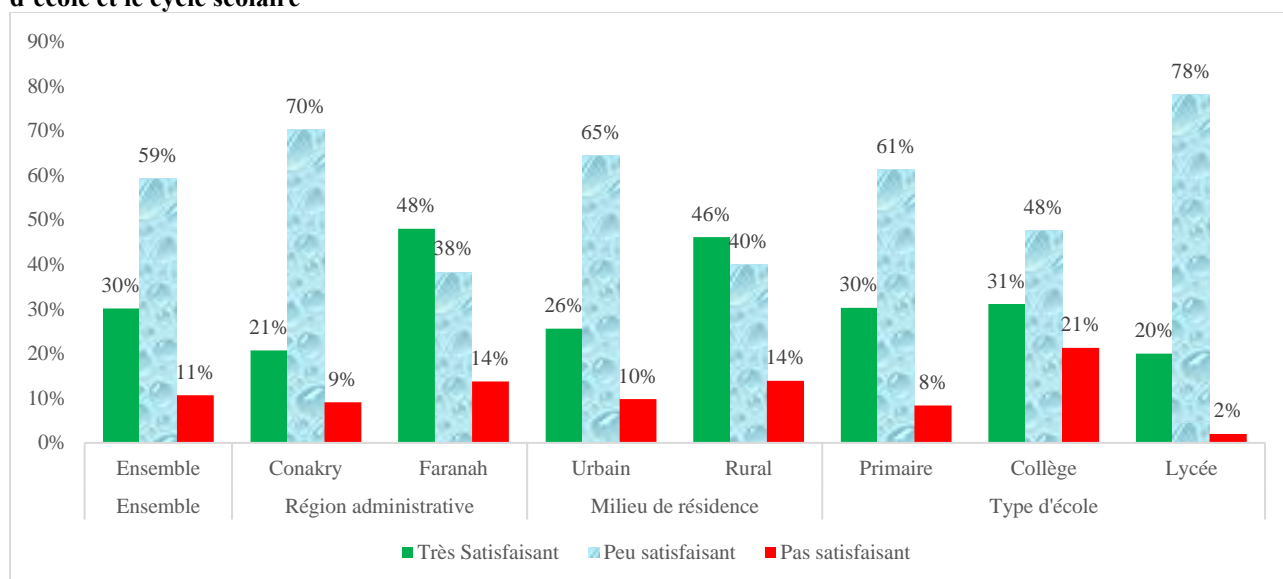
L'existence d'un canal de communication entre les parents d'élèves et les enseignants est un moyen qui permet de mieux coordonner l'éducation des enfants. Ces canaux de communication peuvent être des bulletins, des appels téléphoniques, des textos, à travers des associations des parents d'élèves, etc... . Au cours de cette étude, plus de la moitié des parents d'élèves (61,2%) ont déclaré l'existence d'un canal de communication avec l'école. En effet, l'existence de ces canaux de communication est plus remarquée dans la région de Conakry (63,2%) contre 57,5% dans la région de Faranah. Par ailleurs et la proportion des parents d'élève ayant affirmé l'inexistence d'un canal de communication est très élevée quelle que soit la région administrative de résidence (42,5% à Faranah pour 36,8% à Conakry) ou le milieu de résidence (38,3% en milieu urbain et 40,5% en milieu rural). L'absence de canaux de communication est moins remarquée avec les parents d'élève du lycée (25%) que dans les collèges (49,6%) et primaire (36,6%).

**Graphique 4.5 : Répartition (%) des parents d'élève selon l'existence d'un canal de communication avec l'école par région administrative, milieu de résidence, type d'école**



## 4.12. Niveau de satisfaction des services demandés

**Graphique 4.6 : Répartition (%) des parents d'élève selon le niveau de satisfaction des services demandés lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



L'étude s'est intéressée au niveau de satisfaction des parents par rapport aux services demandés. Dans l'ensemble, près d'un tiers des parents d'élève jugent très satisfaisants des services demandés (30%) et 59% ont été peu satisfaits des services. Par contre, 11% des parents d'élève ont déclaré ne pas être satisfaits des services.

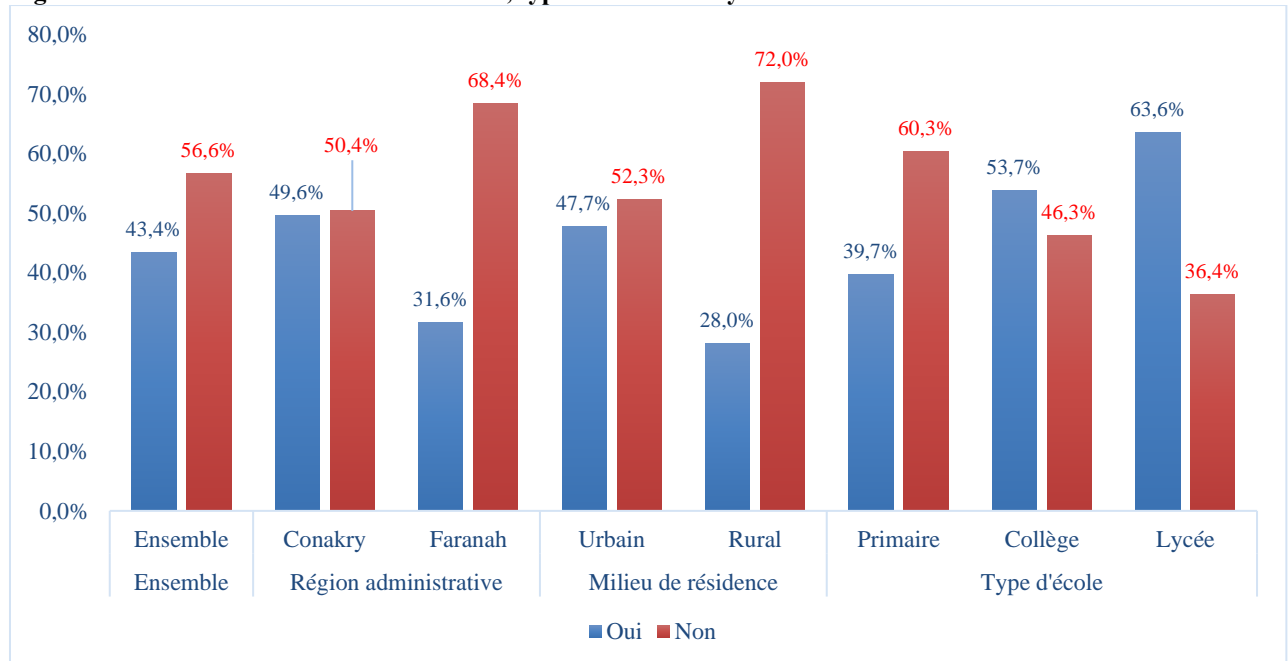
Dans les régions de Conakry et Faranah, nous avons respectivement 21% et 48% des parents d'élève qui ont été très satisfaits des services demandés aux responsables de l'école. Par ailleurs, les parents d'élève qui ont été peu satisfaits dans ces deux régions des services sont estimés respectivement à 70% et 38%. Malgré cela, le taux d'insatisfaction des parents d'élève est plus élevé ç Faranah (14%) qu'à Conakry (9%).

Concernant le milieu de résidence, les résultats ont révélé que la proportion des parents d'élève insatisfaits des services demandés aux écoles est plus élevée en milieu rural (14%) comparativement au milieu urbain (10%). C'est dans les collèges que les parents d'élève sont généralement insatisfaits des services demandés (21% au collège, 8% au primaire et 2% au lycée).

#### 4.13. Disponibilité d'un enseignant répétiteur pour les enfants

L'analyse de la disponibilité des répétiteurs pour les enfants après les cours révèle que près 57% des parents d'élèves ont déclaré que leurs enfants ne sont pas suivis par un enseignant répétiteur à domicile ou ailleurs. Cette situation est plus remarquée dans la région de Faranah (68,4%) et en milieu rural (72%). Plus le niveau d'instruction des élèves augmente, plus les parents sont disposés à chercher ou financer un enseignant répétiteur à domicile ou ailleurs. Voir graphique 4.7.

**Graphique 4.7 : Répartition (%) des parents d'élève selon la disponibilité d'un répétiteur pour les enfants niveau de satisfaction des services demandés lors de la visite au cours de l'année scolaire 2015/2016 par région administrative et milieu de résidence, type d'école et le cycle scolaire**



## CHAPITRE 5 : DELIVRANCE DES SERVICES DE SANTE

### Attitude des professionnels de santé à l'égard des bénéficiaires de soins et leur degré d'information en matière de santé

La proportion des personnes ayant affirmé qu'ils se rendraient à l'hôpital directement en cas de maladies est de 92,1% à Conakry ; un taux nettement supérieur à celui de Faranah (7,9%). Parmi les patients qui ont consulté, seulement 10,4% ont jugé l'accueil excellent dont respectivement, 5% à Conakry et 17,1% à Faranah. La faiblesse du taux de consultation à Faranah notamment dans les zones rurales peut être due au manque de moyen financier chez des patients qui sont toujours tentés à fréquenter les tradi-praticiens. Par ailleurs la qualité de la relation entre le médecin et ses malades influe directement sur le résultat de la consultation. «Des interventions visant à améliorer la communication ont un effet mesurable sur certains marqueurs de l'état de santé, comme la pression artérielle, la perte de poids ou les scores de douleur»[1].

A propos de l'accueil des patients lors de leur dernière visite dans un hôpital, l'étude montre que les patients de l'intérieur du pays ont plutôt bien été accueillis par rapport à ceux de Conakry probablement relative aux pléthores de patients à consulter par ces médecins de la ville. La relation médecin-patient a traditionnellement suivi ce que l'on pourrait nommer le « modèle paternaliste ». Dans ce modèle, le médecin est persuadé de savoir et d'être objectif. Il se voit

comme le gardien de l'intérêt du patient. Il prend les décisions pour lui, en respectant simplement un principe de bienfaisance[2].

**Tableau 5.1 : Comportement du médecin vis à vis du patient**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Allez-vous à l'hôpital quand vous êtes malades			
Oui	494 (94,6%)	368 (88,9%)	862 (92,1%)
Non	28 (3,4%)	46 (11,1%)	74 (7,9%)
Accueil lors de votre dernière visite à l'hôpital			
Excellent	26 (5,0%)	71 (17,1%)	97 (10,4%)
Très bon	97 (18,6%)	119 (28,7%)	216 (23,1%)
Bon	320 (61,3%)	186 (44,9%)	506 (54,1%)
Mauvais	58 (11,1%)	7 (1,7%)	65 (6,9%)
Très mauvais	4 (0,8%)	8 (1,9%)	12 (1,3%)
Ne sait pas	17 (3,3%)	23 (5,6%)	40 (4,3%)
Identification des fonctions du personnel			
Jamais	235 (45,0%)	129 (31,2%)	364 (38,9%)
Parfois	115 (22,0%)	117 (28,3%)	232 (24,8%)
Souvent	104 (19,9%)	96 (23,2%)	200 (21,4%)
Presque toujours	27 (5,2%)	21 (5,1%)	48 (5,1%)
Toujours	41 (7,9%)	51 (12,3%)	92 (9,8%)
Total	522 (100,0%)	414 (100,0%)	936 (100,0%)
Précautions prises par le personnel pour respecter votre intimité			
Excellentes	27 (5,2%)	48 (11,6%)	75 (8,0%)
Très bonnes	65 (12,5%)	65 (15,7%)	130 (13,9%)
Bonnes	301 (57,7%)	243 (58,7%)	544 (58,1%)
Mauvaises	42 (8,0%)	31 (7,5%)	73 (7,8%)
Très mauvaises	6 (1,1%)	13 (3,1%)	19 (2,0%)
Ne sait pas	81 (15,5%)	14 (3,4%)	95 (10,1%)
Avez-vous reçu d'explications sur votre traitement sans être obligé ?			
Jamais	96 (18,4%)	47 (11,4%)	143 (15,3%)
Parfois	193 (37,0%)	102 (24,6%)	295 (31,5%)
Souvent	144 (27,6%)	137 (33,1%)	281 (30,0%)
Presque toujours	32 (6,1%)	52 (12,6%)	84 (9,0%)
Toujours	57 (10,9%)	76 (18,4%)	133 (14,2%)
Le personnel était-il poli et aimable ?			
Très rarement ou jamais	14 (2,7%)	22 (5,3%)	36 (3,8%)
Parfois	107(20,5%)	53 (12,5%)	160 (17,7%)
Souvent	145 (27,8%)	80 (19,3%)	225 (24,0%)
Presque toujours	59 (11,3%)	66 (15,9%)	125 (13,4%)
Toujours	197 (37,7%)	193 (46,6%)	390 (41,7%)

### Bien-être des bénéficiaires dans les structures de soins

Près de 40% des enquêtés ont déclaré de ne pas différencier directement le personnel de l'hôpital et celui du centre de santé. Cependant l'identification du personnel dans les deux régions administratives a été un véritable problème car les patients considèrent toutes personnes en blouse comme un médecin d'où l'appellation « Docteur » et de surcroit le non-respect du port des blouses respectives par les différents corps médicaux favoriserait aussi cet état de fait.

Au quotidien, de nombreux professionnels mettent leurs compétences à votre service pour le bon déroulement de votre séjour. Chacun de vos interlocuteurs porte une blouse blanche et un badge qui vous permet de l'identifier [3]. Ce qui n'est pas du tout appliqué.

**Tableau 5.2 : Confort du patient à l'hôpital**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Avez-vous obtenu des réponses que vous avez posé aux médecins ?			
Très rarement ou jamais	11 (2,1%)	21 (5,1%)	32 (3,4%)
Parfois	93 (17,8%)	67 (16,2%)	160 (17,1%)
Souvent	121 (23,2%)	91 (22,0%)	212 (22,6%)
Presque toujours	55 (10,5%)	60 (14,5%)	115 (12,3%)
Toujours	224 (42,9%)	159 (38,4%)	383 (40,9%)
Pas possible de poser des questions	4 (0,8%)	4 (1,0%)	8 (0,9%)
Je n'avais de questions	14 (2,7%)	12 (2,9%)	26 (2,8%)
Avez-vous été gêné ou agacé par les médecins qui parlaient devant vous si vous n'étiez pas là			
Très souvent	19 (3,6%)	20 (4,8%)	39 (4,2%)
Assez souvent	67 (12,8%)	31 (7,5%)	98 (10,5%)
Parfois	92 (17,6%)	27 (6,5%)	119 (12,7%)
Très rarement	50 (9,6%)	49 (11,8%)	99 (10,6%)
Jamais	294 (56,3%)	287(69,3%)	581 (62,1%)
Avez-vous été gêné ou agacé par les infirmiers ou d'autres employés ?			
Très souvent	17 (3,3%)	24 (5,8%)	41 (4,4%)
Assez souvent	73 (14,0%)	53 (12,8%)	97 (10,4%)
Parfois	137 (26,2%)	80 (19,3%)	175(18,7%)
Très rarement	41 (7,9%)	66 (15,9%)	79 (8,4%)
Jamais	254 (48,7%)	193 (46,6%)	544 (58,1%)
Avez-vous pu obtenir d'aide pour les activités courantes à l'hôpital ?			
Très rarement ou jamais	59 (11,3%)	50 (12,1%)	109 (11,6%)
Parfois	101 (19,3%)	66 (15,9%)	167 (17,8%)
Souvent	94 (18,0%)	94 (22,7%)	188 (20,1%)
Presque toujours	25 (4,8%)	31 (7,5%)	56 (6,0%)
Toujours	49 (9,4%)	124 (30,0%)	173 (18,5%)
Je n'ai pas eu besoin d'aide	194 (37,2%)	49 (11,8%)	243 (26,0%)
Que pensez-vous du confort de votre hôpital ?			
Excellent	8 (1,5%)	46 (11,1%)	54 (5,8%)
Très bon	53 (10,2%)	75 (18,1%)	128 (13,7%)
Bon	352 (67,4%)	243 (58,7%)	595 (63,6%)
Mauvais	102 (19,25%)	45 (10,9%)	147 (15,7%)
Très mauvais	7 (1,3%)	5 (1,2 %)	12 (1,3%)

### Niveau de collaboration des bénéficiaires avec les professionnels de santé et le partage de l'information médicale

Les mesures prises pour respecter l'intimité des malades ont quasiment été les mêmes proportions constaté avec seulement 1.1% comme très mauvaise précaution à Conakry et 3.1% dans la région de Faranah attribuable à l'insuffisance de bureau utilisé par plusieurs médecins mettant le malade mal à l'aise. Le secret n'est pas opposable au patient. Au contraire, le médecin lui doit toute information nécessaire sur son état, sur les actes et Soins proposés ou dispensés. Si le médecin est amené à retenir une information vis-à-vis du patient, usant ainsi de la faculté que lui ouvre l'article 35, c'est pour le protéger d'une révélation traumatisante et non au nom du secret médical [4]. L'évolution du contexte dans lequel s'exercent les professions soignantes représente un défi constant pour l'éthique médicale. Faire le bien, ne pas nuire, respecter l'autrui, être juste, l'application de ces composantes de notre vie morale à la pratique clinique est en constante évolution. Les tensions fréquentes entre ces valeurs donnent lieu, lors de transformations des rôles professionnels, à des remises en questions souvent difficiles à traverser[5].

**Tableau5.3 : Qualité des soins et prise de décision**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Les soins que vous avez reçu à l'hôpital étaient ?			
Excellentes	17 (3,3%)	49 (11,8%)	66 (7,1%)
Très bonnes	95 (18,2%)	91 (22,0%)	186 (19,9%)
Bonnes	348 (66,7%)	248 (59,9%)	596 (63,7%)
Mauvaises	56 (10,7%)	14 (3,4%)	70 (7,5%)
Très mauvaises	6 (1,1%)	12 (2,9%)	18 (1,9%)
Total	522 (100,0%)	414 (100,0%)	936 (100,0%)
Etiez-vous associé à la prise de décision concernant votre état de santé ?			
Très rarement ou jamais	93(17,8%)	71 (17,1%)	164 (17,5%)
Parfois	144 (27,6%)	120 (29,0%)	264 (28,2%)
Souvent	128 (24,5%)	120 (29,0%)	248 (26,5%)
Presque toujours	50 (10,7%)	62 (15,0%)	118 (12,5%)
Toujours	101 (19,3%)	41 (9,9%)	142 (15,2%)
Qu'elle est votre opinion générale de votre séjour à l'hôpital ?			
Très satisfait	43 (8,2%)	76 (18,4%)	119 (12,7%)
Satisfait	282 (54,0%)	140 (33,8%)	422 (45,1%)
Assez satisfait	71 (13,6%)	122 (29,5%)	193 (20,6%)
Peut satisfait	108 (20,7%)	60 (14,5%)	168 (17,9%)
Pas du tout satisfait	18(3,4%)	16 (3,9%)	34(3,6%)
Recommanderiez-vous cet hôpital à un de vos amis ou parents ?			
Oui	377(72,2%)	349 (84,3%)	726 (77,6%)
Non	145 (27,8%)	65 (15,7%)	210 (22,4%)

Il ressort donc de cette enquête que les médecins ne donnaient pas suffisamment d'explications sur la maladie des patients soit par incompetence ou par manque de temps vu le nombre de malades qui attendent être consulté à leur tour, 31% des médecins ne donnaient pas régulièrement des informations à leurs patients. La livraison des informations doit se faire selon les règles de l'éthique ; en fonction de certains paramètres comme l'âge, le type de maladie, l'état psychologique du patient. Ce dernier facteur est très important dans la mesure où l'acceptation du diagnostic par le malade favoriserait son engouement pour le traitement.

### Niveau de la relation soignant-malade

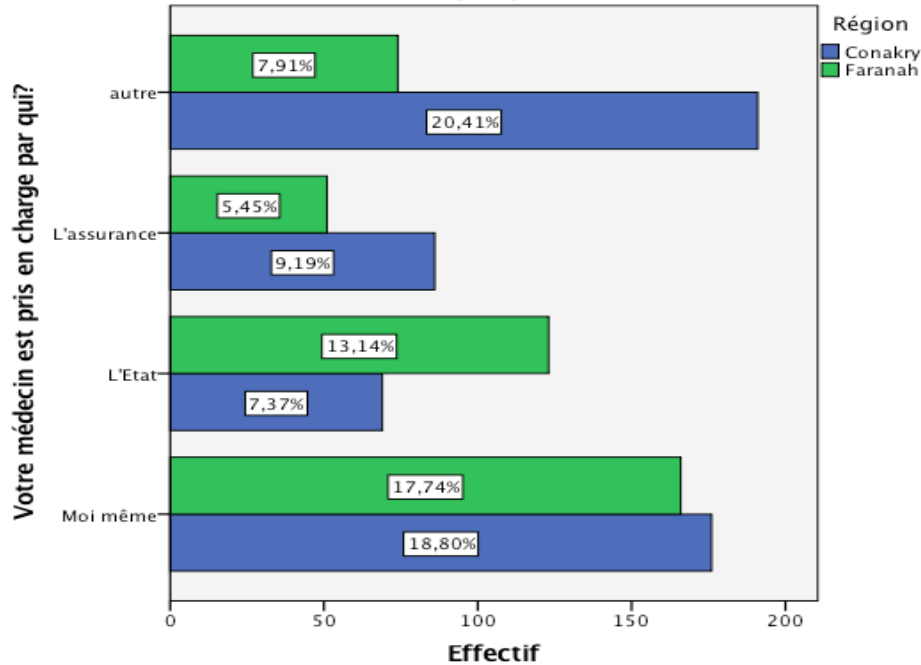
L'amabilité et la politesse du personnel de santé ont été remarquable au cours de cette enquête d'autant plus que 37.7 % des patients à Conakry et 46.6% à Faranah ont signifié ce respect envers leur personne lors des discussions et cela est à mettre à l'actif des médecins qui profiteraient de cette politesse pour engranger beaucoup de client lors des prochaines visites étant donné que l'accueil à lui seul peut guérir le patient à 80%. Les ressources humaines en matière de santé sont inégalement réparties en Guinée. Les professionnels qui évoluent dans les zones rurales sont parfois à la charge des riverains. Les spécialistes et beaucoup d'autres médecins expérimentés sont regroupés à Conakry.

Durant cette étude, les questions posées aux médecins par les malades ont été répondues toujours à 42.9% à Conakry alors qu'à Faranah elle n'a été que de 38.4%.

Il est à noter que l'ensemble du personnel médical (médecins comme infirmiers) des deux régions dans respectivement 56.3% et 69.3% n'ont jamais parlé en présence des malades respectant ainsi la dignité des personnes. Pour les activités courantes à l'hôpital les réponses sont mitigés malgré cela 37.2% à Conakry n'ont jamais reçus d'aide alors que 30% à Faranah ont reçus toujours de l'aide. Cette différence s'expliquerait par la solidarité existante d'alors entre les différents peuples Guinéens.

Les patients reconnaissent que le confort était bon dans l'ensemble des hôpitaux avec 67.4% à Conakry et 58.7% à Faranah. Ce confort serait probablement dû au passage de la maladie à virus Ebola entre novembre 2014 et décembre 2015 ayant permis la réhabilitation de bon nombres d'établissement sanitaire du pays.

Graphique 5.1: prise en charge du médecin



Les soins reçus à l'hôpital par les malades étaient bons et justes au dessus de la moyenne avec environs 66.7% à Conakry contre 59.9% à Faranah

Par rapport à la prise de décision sur l'état de santé des malades, nos différentes réponses révèlent que les patients ont parfois été associés à une proportion de 27.6% à Conakry et 29.0% à Faranah. Cette attitude des médecins vis-à-vis des patients s'expliqueraient par :

Le séjour à l'hôpital des malades a été satisfaisant à Conakry qu'à Faranah compte tenu de la présence des deux établissements hospitalo-universitaire qui offrent une meilleur prise en charge des patients avec plusieurs spécialistes de différents domaines de la médecine. Ainsi 72% des malades de Conakry pensent conseiller des proches à se faire consulter dans ces hôpitaux alors que 84.3% pensent le faire à Faranah.

**Tableau 5.4 : Communication entre personnels et malades**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Existe-t-il un outil de communication entre personnel et malades ?			
Oui	61 (11,7%)	76 (18,4%)	137 (14,6%)
Non	461 (88,3%)	338 (81,6%)	799 (85,4%)
Les éléments suivants existent dans votre chambre d'hospitalisation ?			
Télé	183 (35,1%)	58 (14,0%)	241 (25,7%)
Radio	57 (10,9%)	45 (10,9%)	102 (10,9%)
Téléphone	16 (3,1%)	7 (1,7%)	23 (2,5%)
Climatiseur	19 (3,6%)	2 (0,5%)	21 (2,2%)
Ventilateur	147 (28,2%)	12 (2,9%)	159 (17,0%)
Moustiquaire	100 (19,2%)	290 (70,0%)	390 (41,7%)
Comment recevez-vous les informations de santé dans votre district ?			
Radio	217 (41,6%)	242(58,5%)	459(49,0%)
Famille	20 (3,8%)	43(10,4%)	63(0,7%)
Ecole	0 (0,0%)	8(1,9%)	8(0,9%)
Télévision	200 (38,3%)	14(3,4%)	214(22,9%)
Voisin / ami	28 (5,4%)	11(2,7%)	39(4,2%)
Leader religieux	22 (4,2%)	30(7,2%)	52 (5,6%)
Crieur/mobiliser	8(1,5%)	10(2,4%)	18 (1,9%)
Chef du village	2 (0,4 %)	3 (0,7 %)	5 (0,5 %)
Agent de sante	23 (4,4%)	37 (9,9%)	60 (6,4%)
Relais communautaire	0 (0,0%)	5 (5,5%)	5 (0,5%)
Autre a préciser	2 (0,4%)	11 (2,7 %)	13 (1,4%)
Que pensez vous de la propriété de votre hôpital ?			
Excellent	20 (3,8%)	73 (17,3%)	93 (9,9 %)
Très bon	71 (13,6%)	75 (18,1%)	146 (15,6%)
Bon	353 (67,6%)	229 (55,3%)	582 (62,2%)
Mauvais	71 (13,6 %)	32 (7,7%)	103 (11,0%)
Très mauvais	7 (1,3%)	5 (1,2%)	12(1,3%)

### Principaux canaux d'information des bénéficiaires en matière de sante

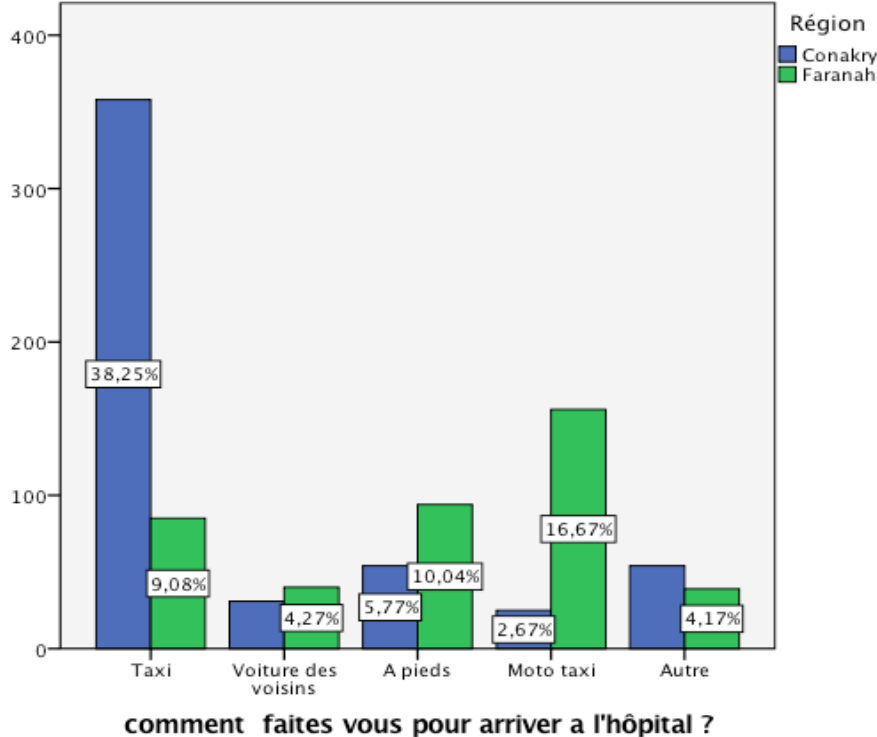
La radio et la télévision restent les moyens de communications les plus utilisées à Conakry avec respectivement 41.6% et 38.3% , alors que dans la région de Faranah le moyen le plus sûr demeure la radio rurale avec 58.5% mettant ainsi en axène un déficit criard voir même absence d'outil de communication entre le personnel de santé et les malades dans plus de 80% des cas auprès des gens enquêtés au niveau des deux régions administratives. L'amélioration de la qualité des soins passe nécessairement par des canaux de communications incitant les malades à se présenter dans les structures sanitaires pour une prise en charge adéquate. Les gardes malades jouent le relai entre les médecins et les malades, ils assument une tâche considérable dans la prise en charge du patient vue la défaillance organisationnelle au niveau de l'hôpital qui ne peut assurer une prise en charge totale (soins, nourritures, habillements.). Ces accompagnants sont tout de mêmes exposés à beaucoup de maladies nosocomiales n'étant pas le plus souvent avertis comment les éviter.

La participation active des ONG dans la lutte contre la maladie à virus Ebola avec des formations sur la protection contre les infections (PCI) et la mise à disposition de matériels de protections individuelles ont largement contribué à l'hygiène dans les hôpitaux du pays. Du



coup 67.7% des patients pensent que la propreté est bonne à Conakry et 55.3% la croient aussi bonne à Faranah. Dans les deux cas il y a toujours quelque chose à faire pour l'hygiène des services de santé notamment dans la gestion des déchets et la qualité même des infrastructures qui sont vieillissantes.

**Graphique 5.2 : Moyen de transport pour arriver à l'hôpital**

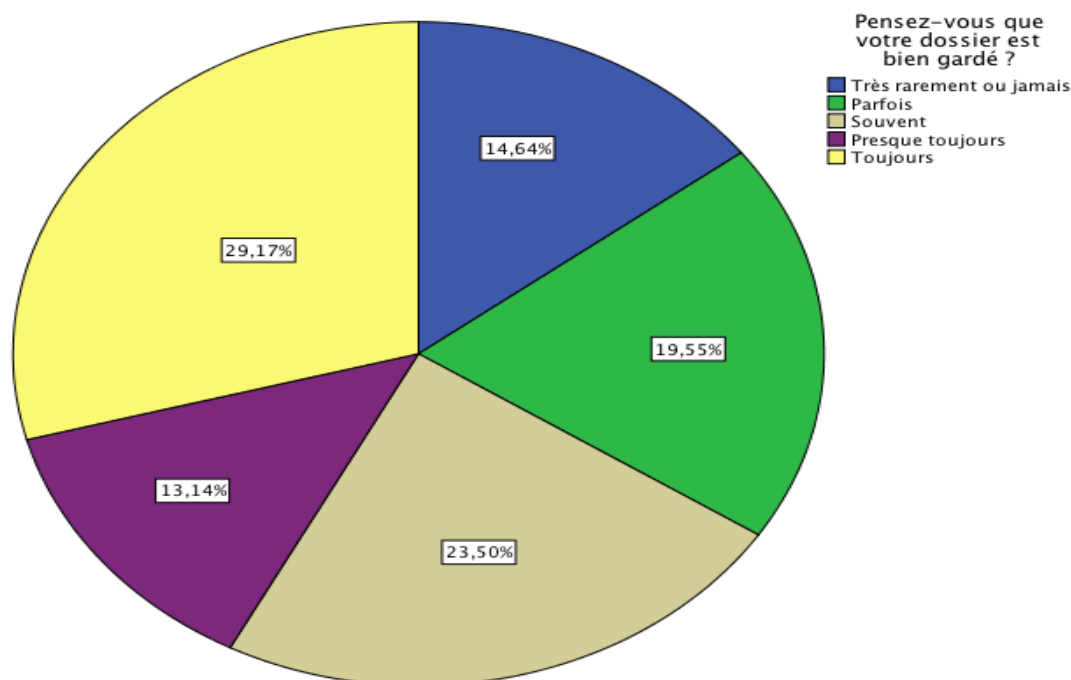


**Moyen de déplacement utilisé pour aller dans les structures de soins**

Le moyen de déplacement le plus utilisé par les malades à Conakry est le taxi dans 38.25% des cas alors qu'à Faranah ce sont les motos taxis qui sont les plus utilisés dans une proportion de 16.7% et cet état de fait est dû à la présence massive de moto taxi à l'intérieur du pays avec le manque d'emplois des jeunes alors qu'à Conakry (grande agglomération) les taxis apportent une garantie sécuritaire pour le déplacement. Le déplacement constitue un problème crucial, certaines études menées en Guinée l'ont citée comme facteur de mortalité chez les femmes enceintes par exemple. Cette mortalité ne serait pas élevée chez cette classe sociale, les personnes âgées et les enfants sont aussi concernés.

Nous avons noté que les dossiers des malades étaient toujours bien gardés dans 29.7% des cas selon les enquêtés. Un chiffre qu'on devrait cependant être revu à la hausse compte tenu de l'importance d'un dossier médical dans le bon suivi des malades après hospitalisation dans un service quelconque. Le système de santé Guinéen n'est pas informatisé, les supports papiers ne garantissent pas la sécurité ni la pérennité des informations recueillies chez les patients.

**Graphique 5.3 : Confidentialité dans la prise en charge**



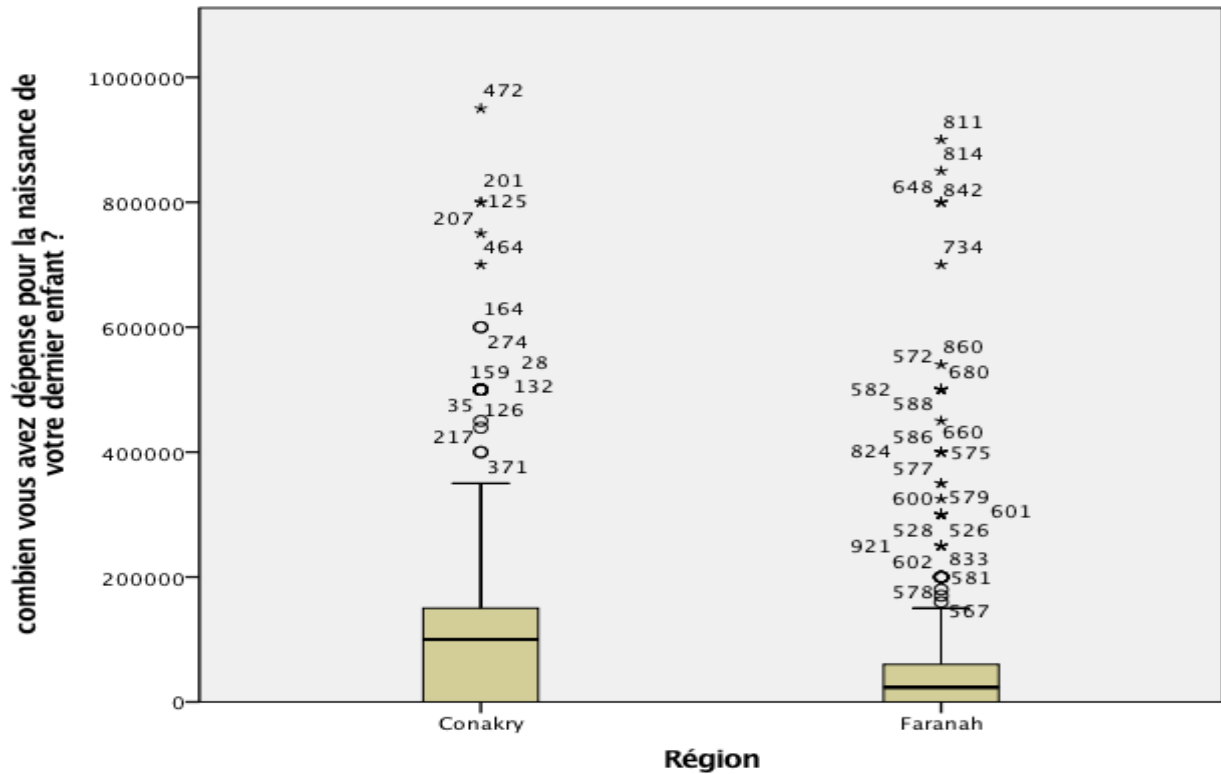
### **Problèmes liés aux frais de soins et l'application des tarifs règlementaires dans les structures de santé**

Pratiquement tous les malades sont informés de la gratuité de la césarienne dans plus de 70% des cas ; malheureusement cette décision n'est pas appliquée sur le terrain compte tenu souvent de l'absence de kit césarien dans certains hôpitaux et le refus catégorique de l'application de cette décision par des médecins puisqu'il n'y a jamais eu de sanction réelle sur les médecins ayant refusé. Des sources proches des maternités de ces hôpitaux de la capitale pensent qu'il n'y a eu aucune mesure d'accompagnement pouvant rendre la praticabilité de la gratuité de la césarienne, l'accouchement, la CPN et les soins obstétricaux. Les mêmes sources affirment que ces soins gratuits ne sont actuellement possibles que grâce aux fonds propres de ces établissements sanitaires qui enregistrent parfois 115 accouchements et césariennes par jour.

**Tableau 5.5 : Frais de soins et promesses dans la santé maternelle et infantile**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Etes-vous au courant de la gratuite de l'accouchement et de la césarienne ?			
Oui	413 (79,1%)	302 (72,9%)	715 (76,4%)
Non	109 (20,9%)	112 (27,1%)	221 (23,6%)
Que pensez de l'application de cette décision ?			
Jamais appliquée	361 (69,2%)	229 (85,3%)	590 (63,0%)
Parfois appliquée	89 (17,0%)	81 (19,6%)	170 (18,2%)
Souvent appliquée	49 (9,4%)	47 (11,4%)	96 (10,3%)
Presque tjrs appliquée	4 (0,8%)	13 (3,1%)	17 (1,8%)
Tjrs appliquée	19 (3,9%)	44 (10,0%)	63 (6,7%)
Avez-vous payé de l'argent pour la naissance de votre dernier enfant ?			
Oui	332 (63,6%)	235(56,8%)	567(60,6%)
Non	190 (36,4%)	179 (43,2%)	369 (39,4%)

**Graphique 5.4 : Dépenses pour dernier accouchement**



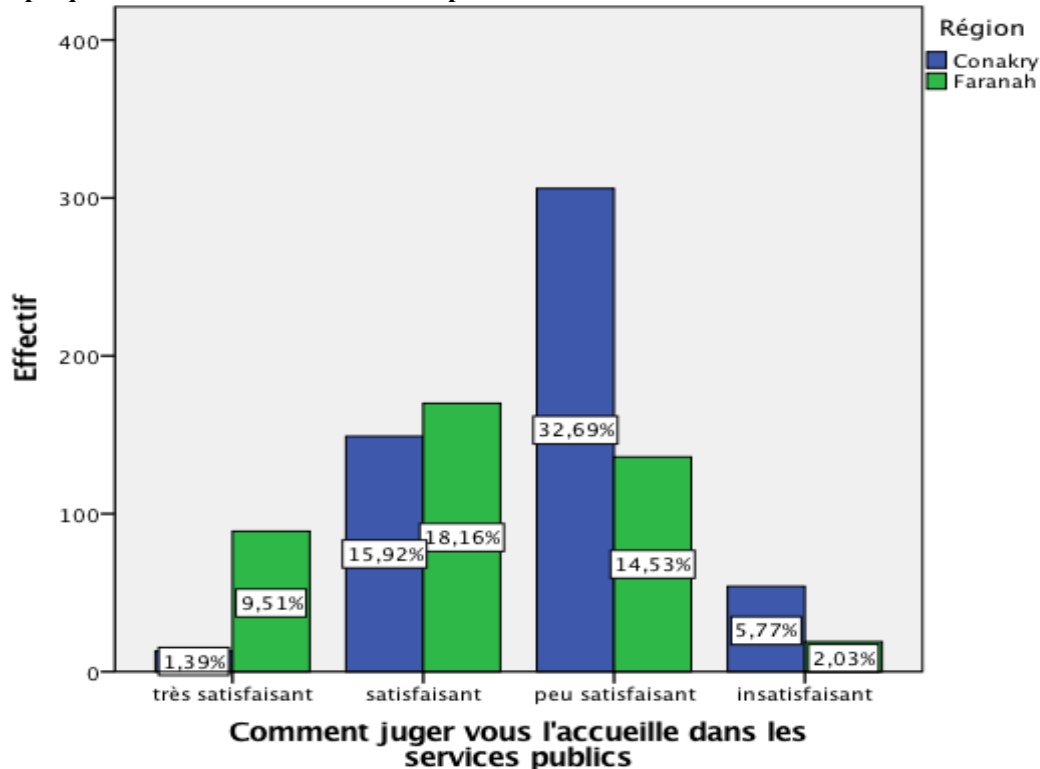
Il est à signaler que les femmes césarisées dans ces établissements continuent à payer plus de 150.000 GNF la césarienne [6]. Selon l'EDS-MIC 2012 La situation socio-économique de la Guinée est marquée par la persistance de la pauvreté. En effet, les données de l'ELEP 2012 (Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté) indiquent que 55,2 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté [7].

## **CHAPITRE 6 : DELIVRANCE DES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS**

### **Accueil dans les services des travaux publics**

L'accueil dans les services publics était relativement satisfaisant (32.69% à Conakry et 18.16% à Faranah). Enjeu majeur de la qualité des services publics, l'accueil des usagers constitue le levier privilégié de l'amélioration de la relation entre l'administration et ses usagers. Les modes d'accueil, c'est à dire les manières dont l'utilisateur entre en contact avec l'administration, sont multiples : sur site, par téléphone, par courrier, sur internet.[8]

**Graphique 6.1 : Accueil dans les services publics**



### **Situation des logements, frais de location, sécuritaires et besoins des usagers dans les lieux d'habitation**

Nombreux sont nos concitoyens qui ne possèdent pas encore leur propre logement avec 79% qui sont en location à l'intérieur du pays et 47.5% des personnes qui vivent chez eux. Ce qui relance l'épineux débat des maisons sociaux sollicité par 56.6% des concitoyens résident à Conakry contre 60.4% à Faranah qui ne veulent pas de logement sociaux. A Conakry le problème de logement est devenu un véritable casse-tête malgré les nombreuses constructions dans la capitale, les populations rencontrent assez de difficultés pour se trouver des logements. En effet, si certains pensent que le prix du loyer est fixé par les démarcheurs, ces derniers ne reconnaissent pas cette affirmation et pointent un doigt accusateur sur les propriétaires des concessions, d'après nos constats effectués dans certains quartiers de la capitale. Il y a beaucoup d'autres d'obstacles relevés par la même source dont ceux culturels, religieux, le statut matrimonial. Le gouvernement guinéen est sur le point de bâtir des logements sociaux à des prix abordables à compter de cette année 2016, en vue de réduire la crise du logement à Conakry[9].

**Tableau 6.1: Habitations et besoins en logements sociaux**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
<b>Location</b>			
Oui	248 (47,5%)	27 (31,0%)	335 (35,8%)
Non	274 (52,5%)	327 (79,0%)	601 (64,2%)
<b>Jugement des frais de location</b>			
Très élevé	48 (19,4%)	27 (31,0%)	75 (22,4%)
Elevé	79 (31,9%)	38 (43,7%)	117 (34,9%)
Abordable	117 (47,2%)	17 (19,5%)	134 (40,0%)
Basse	4 (1,6%)	5 (5,7%)	9 (2,7%)
<b>Evaluation du confort du logement</b>			
Excellent	4 (1,6%)	20 (23,0%)	24 (7,2%)
Très bon	15 (6,0%)	38 (43,7%)	117 (34,9%)
Bon	168 (67,7%)	35 (40,2%)	203 (60,6%)
Mauvais	60 (24,2%)	7 (8,0%)	67 (20,0%)
Très mauvaise	1 (0,4%)	2 (2,3%)	3 (0,9%)
<b>Cause qui vous fait quitter votre secteur</b>			
insécurité	108 (34,5%)	166 (40,1%)	346 (37,0%)
Distance de leur travail	55 (10,5%)	122 (29,5%)	177 (18,9%)
Loyer trop élevé	85 (16,3%)	65 (15,7%)	150 (16,0%)
Recherche d'autonomie	163 (31,2%)	45 (10,9%)	208 (22,2%)
Quartier brouillant	39 (7,5%)	16 (3,9%)	55 (5,9%)
<b>Besoin en logements sociaux</b>			
Oui	295 (56,5%)	164 (39,6%)	459 (49,0%)
Non	227 (43,5%)	250 (60,4%)	477 (51,0%)

Cependant certains habitants sont beaucoup préoccupés par certains problèmes au niveau de leur habitation comme par exemple l'insécurité grandissante qui a été martelé par une proportion de 34.5% à Conakry et 40.1% à Faranah .cette insécurité est à mettre à l'actif du sous équipement et de l'insuffisance des forces de l'ordre.

Le confort et le coût des frais de location sont des moyens qui peuvent maintenir un locateur dans une maison de façon durable, or il ressort de notre analyse qu'il existe une disproportion entre ces deux facteurs. Ainsi 67.7% pensent que le confort était bon à Conakry et 43.7% pensent qu'il était plutôt très bon à Faranah.

Quant au frais de location, Faranah rafle la vedette devant Conakry, chose étonnante avec 43.7% qui disent que les frais sont élevés alors qu'à Conakry on pense que le coût est abordable (47.2%).

## Les services de transports couramment utilisés par les bénéficiaires pour leurs activités quotidiennes

**Tableau 6.2 : Disponibilité des services de transport**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Quel moyen de transport utilisez-vous le plus pour vos déplacements ?			
Transport public	78 (14,9%)	73 (17,6%)	151 (16,1%)
Taxi	368 (70,5%)	123 (29,7%)	491 (52,5%)
Moto	54 (10,3%)	156 (37,7%)	210 (22,4%)
Vélo	7 (1,3%)	11 (2,7%)	18 (1,9%)
A pieds	15 (2,9%)	51 (12,3%)	66 (7,1%)
les tarifs fixés par l'Etat sont-ils respectés ?			
Très rarement ou jamais	157 (30,1%)	141 (34,1%)	298 (31,8%)
Parfois	212 (40,6%)	114 (27,5%)	326 (34,8%)
Souvent	89 (17,0%)	81 (19,6%)	170 (18,2%)
Presque toujours	20 (3,8%)	37 (8,9%)	57 (6,1%)
Toujours	44 (8,4%)	41 (9,9%)	85 (9,1%)
Avez-vous facilement accès à un parking?			
Oui	68 (13,0%)	143 (34,5%)	211 (22,5%)
Non	454 (87,0%)	271 (65,5%)	725 (77,5%)
Total	522 (100%)	414 (100%)	936 (100%)

Les taxi-villes et les motos taxi sont les moyens de transport les plus utilisés soit 70,5% et 22,5%. Les taxi-villes prédominent dans la région de Conakry pendant qu'ils sont rares et ne se résument pour la plus grande part au transport interurbain ou interzones.

### Attitude des bénéficiaires dans la gestion des déchets ménagers et disponibilité des infrastructures publiques (toilettes, bâtiments, maisons d'accueils...)

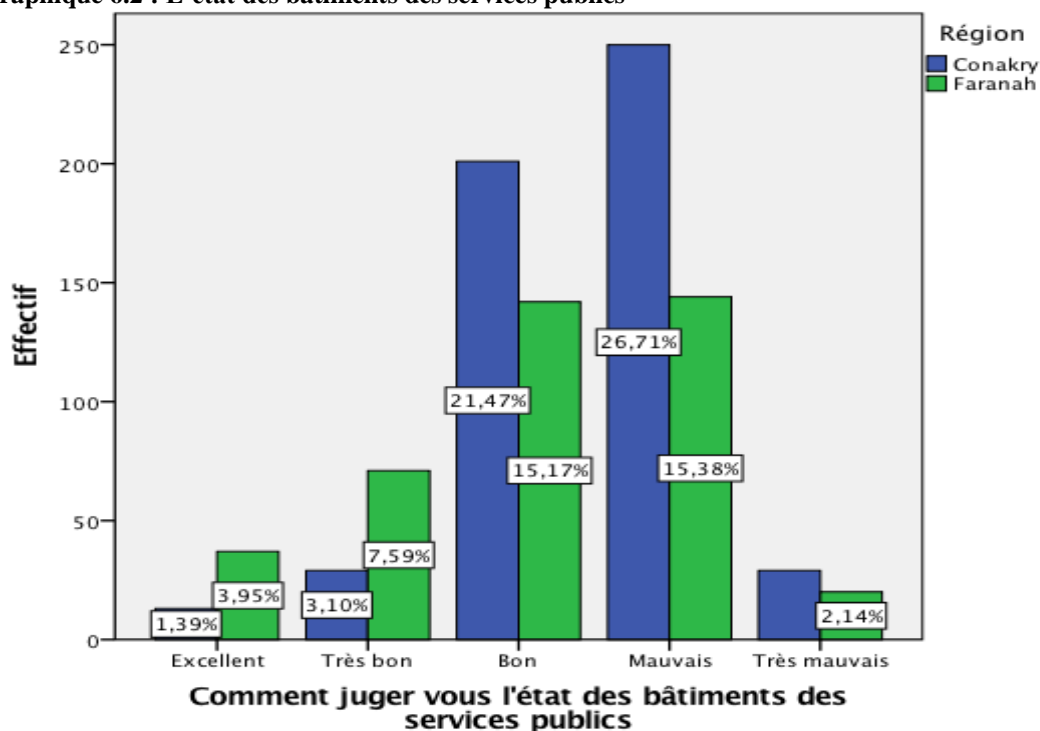
L'insalubrité bat son plein en Guinée et les deux régions enquêtées ne font pas exception à la règle du coût ; et les toilettes publics dans une proportion d'absentéisme de plus de 90% et les canaux d'évacuations d'eau qui sont quasiment inexistant avec 78.5% à Conakry et 82.2% à Faranah ainsi que la non visibilité des poubelles dans les rues des différentes localités sont les témoins privilégiés de ce manque d'hygiène qui caractérise nos régions.

La ville de Conakry est l'une des capitales africaines les plus sales [10]. La question sur la gestion quotidienne des déchets dans la ville de Conakry se résume par les actions de ramassage sporadique des ordures, il s'agit surtout de penser à la délocalisation de la décharge finale de la Minière qui est aujourd'hui située en plein centre de Conakry, entouré d'établissements humains. Le processus d'évacuation à travers les calabraises du Service Public de Transport des Déchets mises à la disposition des communes observe des difficultés dans ce processus de collecte et d'évacuation.

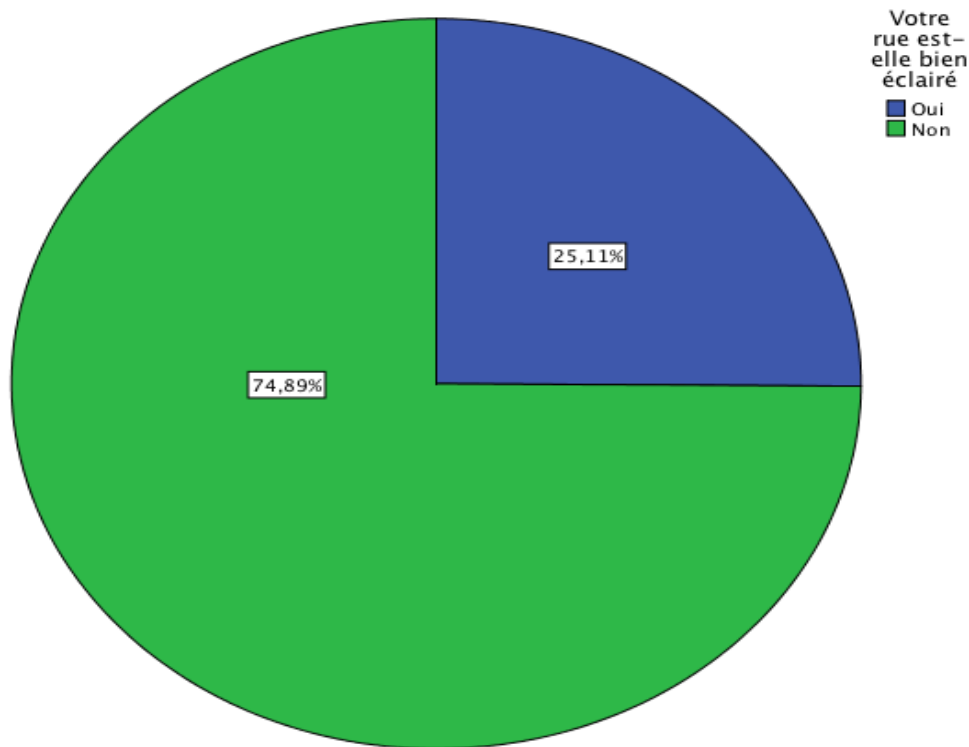
**Tableau 6.3 : Gestion des déchets**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Présence d'une poubelle dans la localité			
Oui	122 (23,4%)	60 (14,5%)	182 (19,4%)
Non	400 (76,6%)	354 (85,5%)	754 (80,6%)
Lieu d'élimination des déchets ménagers			
Dans la rue	132 (25,3%)	47 (11,4%)	17 (11,4%)
Au bord de la mer	62 (11,9%)	64 (15,5%)	126 (13,5%)
Dans la brousse	25 (4,8%)	253 (61,1%)	278 (29,7%)
Par les PME	235 (45%)	7 (1,7%)	242 (25,9%)
Autre	68 (13%)	43(10,4%)	111 (11,9%)
Existe-t-il des canaux d'évacuation d'eau ?			
Oui	112(21,5%)	55 (13,3%)	167 (17,8%)
Non	410 (78,5%)	359(86,7%)	769 (82,23%)
Existe t -il des toilettes publiques ?			
Oui	36(6,9%)	74 (17,9%)	110(116%)
Non	486(93,1%)	340(82,1%)	826(88,2%)

**Graphique 6.2 : L'état des bâtiments des services publics**



**Graphique 6.3 : Eclairage des rues**



### **Satisfaction des bénéficiaires sur la desserte en électricité et en eau**

A propos de l'électricité 88.7% de la population de Conakry est branché sur le câble de l'EDG et qu'à Faranah 75% n'est connecté à aucun réseau électrique, ce qui se répercute sur l'électricité des rues dont 74.89% ne sont pas éclairés. Chose qui n'est pas nouvelle, imputable à la défaillance du réseau guinéen depuis des décennies.

Notre étude montre que depuis l'ascension du nouveau président de la république en 2010, une amélioration notoire s'est fait senti dans la desserte en électricité ; ainsi toute la capitale conçoit cela avec cette statistique de 79.5% des personnes enquêtées par contre l'intérieur du pays reste en marge de cette évolution où la population de Faranah pensent qu'il n'y a pas eu d'amélioration dans 68% des cas.

Les deux populations ont carrément montré leur désaccord quant à l'avènement des compteurs prépayés .D'aucun estime que notre pays n'a pas encore atteint un tel point pour des compteurs prépayés destiné au plus nantis alors que la plus part des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le service public de l'électricité en Guinée ne fonctionne pas de façon satisfaisante, engendrant de profondes frustrations tant au niveau de l'État, qui y injecte d'importants fonds sans impact significatif et durable provenant des ressources du Trésor Public. Le service public de l'électricité s'est installé dans des déficits croissants et une dégradation continue de la desserte en attendant le fameux barrage hydroélectrique de Kaléta, les clients se demandent à quelle énergie électrique se fier [11]. Cette situation impacte négativement sur la croissance de tous les segments de l'économie nationale. Cet état de fait résulte largement de la qualité de la gouvernance, aussi bien macro que sectorielle, qui a prévalu dans le pays depuis des années. Cette gouvernance a éloigné les partenaires au développement, retardé ou bloqué les indispensables investissements, aggravant ainsi les déficiences du service électrique, dans un contexte de montée en puissance de fortes et parfois violentes demandes



sociales notamment en terme d'accès au service électrique et qui, faute d'analyses sereines, ont conduit à une succession d'initiatives improvisées dites d'urgence qui n'ont nullement permis de résoudre le problème ni même de l'atténuer de façon durable.

Il en est de même pour la desserte en eau potable qui avec un réseau vieillissant et détérioré ; ce qui par endroit occasionne souvent des fuites d'eau des tuyaux dans les quartiers de la capitale comme celle survenue à Kissosso en 2009 avec perte en vie humaine. Ainsi donc 69.2% de la population de la capitale n'a pas accès à l'eau contre 57% à l'intérieur. L'accès à l'eau potable reste toujours un problème pour la majorité des Guinéens.

Les résultats de la récente enquête d'Afrobaromètre en Guinée indiquent que deux (02) Guinéens sur cinq (05) ont plusieurs fois manqué d'eau potable en vue de satisfaire leurs besoins domestiques. Ce problème lié à l'accessibilité à l'eau potable se pose avec acuité surtout en milieu urbain selon plus d'un Guinéen sur deux. Le phénomène est beaucoup plus criard dans la région de Conakry (66%). Il faut noter que de 2013 à 2015, la proportion de Guinéens ayant plusieurs fois/toujours manqué d'eau potable s'est légèrement accru, passant de 33% à 38% [12], [13] .

**Tableau 6.4 : Desserte en électricité et en eau**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Etes-vous branché sur les câbles de l'EDG ?			
Oui	463 (88,7%)	93 (22,5%)	556 (59,4%)
Non	59 (11,3%)	321 (77,5%)	380 (40,6%)
Comment jugez-vous votre consommation en Electricité ?			
Très élevée	36 (6,9%)	127 (30,7%)	163 (17,4%)
Elevée	129 (24,7%)	112 (27,1%)	241 (25,7%)
Abordable	259 (49,6%)	71 (17,1%)	330 (35,3%)
Moyenne	98 (18,8%)	104 (25,1%)	202 (21,6%)
La desserte en électricité s'est-elle améliorée ces derniers temps ?			
Oui	415 (79,5%)	145 (35,0%)	560 (59,8%)
Non	107 (20,5%)	269 (65,0%)	376 (40,2%)
Que pensez-vous des compteurs pré payés ?			
Excellent	31 (5,9%)	91 (22,0%)	122 (13,0%)
Très bon	29 (5,6%)	116 (28,0%)	145 (15,5%)
Bon	110 (21,1%)	77 (18,6%)	187 (20,0%)
Mauvais	177 (33,9%)	90 (21,7%)	267 (28,5%)
Très mauvais	175 (33,5%)	40 (9,7%)	215 (23,0%)
Avez-vous accès à l'eau gratuitement			
Oui	161(30,8%)	178(43,0%)	339(36,2%)
Non	361(69,2%)	236(57,0%)	597(63,8%)
Total	522(100,0)	414(100,0%)	936(100,0%)

### Etat des infrastructures routières

Les infrastructures routières ont toujours été un goulot d'étranglement dans notre pays que ce soit la qualité des routes ou leur durabilité. C'est un domaine qui bat encore de l'ail malgré l'arrivée d'un nouveau président. Argument vérifiable à travers ces chiffres de l'ordre de 39.1% pour Faranah et 33.1% comme mauvaise qualité des routes. Plus de 85% de la population demandé et à Faranah comme à Conakry pensent que ces routes ne sont pas durables.

**Tableau 6.5 : Etat des routes et praticabilité**

Variables	Région		Ensemble
	Conakry (n=522)	Faranah (n=414)	
Quel est l'état de vos routes actuellement ?			
Excellente	8(1,5%)	25 (6,0%)	33 (3,5%)
Très bonne	58 (11,1%)	52 (12,6%)	110 (11,8%)
Bonne	112 (21,5%)	59 (14,3%)	171(18,3%)
Mauvaise	173 (33,1%)	162(39,1%)	335 (35,8%)
Très mauvaise	171 (32,8%)	116(28,0%)	287(30,7%)
Pensez vous que ces routes sont durables ?			
Oui	67 (12,8%)	57 (13,8%)	124(13,2%)
Non	455 (87,2%)	357(86,2%)	812(86,6%)